

# *La Revue d'Egypte Economique & Financière*

**Organe hebdomadaire d'information sur la vie économique  
de l'Egypte et de l'étranger**

## ADMINISTRATION et RÉDACTION

**LE CAIRE** 30. Rue Kasr-el-Nil  
Tel. 46165  
B.P. 465  
*Adresse Télégraphique "PUBLIOR"*

**ALEXANDRIE** 9. Rue de Stamboul  
Tel. 22117 - 20107  
B.P. 624

Concessionnaire Exclusif  
de la Publicité :

**SOCIÉTÉ ORIENTALE  
DE PUBLICITÉ**  
30. Rue Kasr-el-Nil, le Caire  
9. Rue de Stamboul, Alexandrie

## ABONNEMENTS

|          |          | EGYPTE ETRANGER  |  |
|----------|----------|------------------|--|
| UN AN    | P.T. 100 | Lst. 1.10        |  |
| SIX MOIS | P.T. 60  | Sh. 18/-         |  |
|          |          | LE NUMÉRO P.T. 3 |  |

## *Au Sommaire :*

L'Avenir des Finances Egyptiennes

### **Le Budget de l'Etat et les Nouvelles Dépenses**

Comment comblera-t-on les déficits.

En Marge des Événements d'Autriche

### **L'Importance Primordiale des Facteurs Economiques**

La Politique Agricole aux États-Unis

### **Le «Farin Bill» et ses Conséquences**

Les Assemblées Générales

### **Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte**

Rapport du Conseil d'Administration pour l'Exercice 1936-37

La Conjonction Économique Mondiale

### **Vers une Détente Economique**

### **Les Actualités Economiques**

Le Dollar et la Parité avec la Livre. — Le Facteur Economique Français

## RUBRIQUES :

Revue de la Presse Arabe - Echos et Nouvelles - Informations Financières - Informations Économiques de l'Étranger  
Chronique de la Bourse des Valeurs - Lettre de Bruxelles  
Revue Cotonnaire - Revue du Marché de Gros.

## L'AVENIR DES FINANCES ÉGYPTIENNES

# LE BUDGET DE L'ÉTAT ET LES NOUVELLES DÉPENSES

## COMMENT COMBLERA-T-ON LES DÉFICITS

S.E. Ismail Sedky pacha, ministre des Finances vient de présenter au Conseil des Ministres sa note sur le prochain budget.

Cette note prévoit que les dépenses s'élèveront à L.E. 40.520.000 contre L.E. 36.740.000 de recettes, soit un déficit de près de L.E. 4.000.000.

L'augmentation importante de ces dépenses est due avant tout aux frais nécessités par la Défense Nationale, qui s'élèvent pour cette année à L.E. 1.720.000, et à ceux pour l'exécution du traité anglo-égyptien qui figurent pour le même exercice pour L.E. 500.000.

Dans sa note, le Ministre des Finances, recherchant les ressources qui lui permettront d'établir l'équilibre du Budget, arrive au résultat suivant : Une économie de L.E. 500.000 sera faite dans le budget de la défense du Soudan, L.E. 930.000 sont prévues comme surplus dans les impôts actuels, L.E. 1.250.000 proviendraient des impôts à créer au cours de cette année et L.E. 1.000.000 seraient prélevées sur les réserves. On obtient ainsi les quatre millions représentant le déficit budgétaire.

Ainsi, les craintes suscitées dans les milieux financiers sur l'avenir des finances égyptiennes se trouvent être injustifiées, puisque le prélèvement sur la réserve n'atteint que 1.000.000 de livres. Et si l'on tient compte que ce million sera largement dépassé par l'excédent des recettes dans l'exercice qui se terminera au 30 avril 1938, il est permis de penser que la Réserve Générale de l'Etat loin de diminuer se trouvera peut-être accrue d'un certain montant.

Mais si on a résolu ainsi le problème pour le prochain exercice, il n'en est pas de même pour les budgets futurs.

A ce sujet, notre confrère, le « Daily Telegraph », exprime certaines inquiétudes. Il relève que les cinquante pour cent des recettes de l'Etat proviennent des douanes et des droits d'accise sur le tabac. Notre confrère craint qu'au cas d'une crise économique mondiale ou dans l'éventualité d'une guerre en Méditerranée, l'Egypte ne se trouve en face d'une crise financière aiguë.

Tout en admettant avec notre confrère anglais qu'il est quelque peu dangereux de baser la plus grande partie des recettes de l'Etat sur une source unique, nous n'en estimons pas moins qu'elle demeure suffisam-

ment à l'abri de brusques fluctuations, surtout si l'on tient compte que les droits d'accise provenant de la consommation locale atteignent près de trois millions de livres. Quant au commerce d'importation, comme on peut se rendre compte des statistiques pour l'année 1937, il s'accroît sans cesse ayant dépassé de 6 millions et demi de livres les chiffres de l'année précédente.

Ainsi donc, il est permis de croire que les recettes douanières continueront à occuper une place importante dans le budget de l'Etat, d'autant plus que le pays est en plein développement économique. Néanmoins, loin de s'illusionner sur les possibilités d'un accroissement de ces revenus, le Gouvernement égyptien a cherché à créer de nouvelles ressources. Dans notre article que nous avons publié le 12 février 1938, nous avons essayé de déterminer quelle serait la politique fiscale du gouvernement égyptien à la lumière des déclarations faites par le ministre des Finances. Nous avons montré qu'il ne serait pas créé des droits lourds, qui entraveraient le développement économique du pays, mais que se servant des impôts déjà existants, le ministre des Finances arriverait à les accroître sans pour cela créer la moindre perturbation dans la vie économique du pays. En effet nous remarquons que déjà pour l'exercice 1938/39 le ministre des Finances a prévu un surplus de près de un million de livres dans les taxes existantes.

Nous pensons que dans ce montant figure, pour un demi million de livres environ l'augmentation qui a été réalisée dernièrement sur les prix du sucre.

Quant aux nouveaux impôts comme on l'a vu ci-dessus, le ministre des Finances les estime pour l'exercice prochain à L.E. 1.250.000. Nous savons que le droit de timbre rapporterait pour la première année L.E. 600.000 environ. Il est permis de croire que ce montant s'accroîtra les années suivantes, dès que ce droit aura été appliqué régulièrement et d'une manière rationnelle.

Reste à savoir, si l'on admet que les prochains budgets s'établiront, du côté dépenses de la même façon que celui de 1938/39, comment on arrivera à combler le déficit d'un million de livres sans faire appel à la réserve.

Il est permis de croire que le gouvernement égyptien ne s'en tiendra pas au seul droit sur le timbre. D'autres taxes seront peut-être créées. Elles ne devront pas être très lourdes puisqu'il ne s'agit en somme que de combler un million de livres. Mais le gouvernement pourrait se passer de ces nouveaux droits, si l'on tient compte que l'exécution du traité anglo-égyptien, en ce qui concerne la construction des routes, constituera une source de revenus pour l'Etat. En effet, en dotant l'Egypte d'un système routier moderne, on permettra ainsi non seulement une augmentation de la circulation automobile, mais encore une sensible amélioration du tourisme égyptien. Nul doute qu'il en découlera pour l'Etat un accroissement des recettes.

D'autre part, la mise en exécution de grands travaux, comme l'électrification des chutes d'Assouan, permettra au gouvernement de retirer d'importants revenus. De plus, les gisements de minerais dont serait pourvue largement la région d'Assouan, ne constituent-ils pas également une exploitation riche en promesses ?

En un mot, nous ne partageons pas les inquiétudes de certains milieux, qui estiment, à tort croyons-nous, que les finances publiques égyptiennes se trouveront en but à des grosses difficultés dans l'avenir.

La politique financière de l'Etat, au cours de ces 25 dernières années a démontré la sagesse et la prudence avec lesquelles furent gérées les finances publiques. Une réserve de 33 millions de livres en est le résultat le plus frappant. En admettant même que l'Etat fut obligé de faire appel, en certaines circonstances, à la réserve, il serait faux de croire que cette dernière serait épuisée et nous croyons au contraire qu'il y a bien des chances qu'elle s'accroît dans les années à venir. Ayant une dette extérieure relativement peu importante, et malgré l'accroissement de ses obligations par suite de la défense nationale du pays, l'avenir des finances publiques égyptiennes se présente comme satisfaisant, surtout si l'on tient compte du fait que le gouvernement a la ressource de créer des impôts qui sont inexistantes en Egypte, même dans une proportion raisonnable et bien au dessus des taux existants dans les autres pays.

L. NEUMAN.

## En Marge des Événements d'Autriche

# L'IMPORTANCE PRIMORDIALE DES FACTEURS ÉCONOMIQUES

Il est difficile de se rendre compte exactement de ce qui se passe en Autriche, si l'on néglige de se placer à un point de vue purement économique. Or c'est justement ce que la plupart de nos confrères ont fait. Nous voulons ici réparer une omission regrettable et donner toute son importance à la face économique du problème autrichien.

Il est indiscutable que l'Autriche aurait facilement résisté aux menaces de l'Allemagne si elle avait été un Etat économiquement fort. Malheureusement c'est bien le contraire qui est vrai. Toutes les nations vaincues, de la guerre mondiale, ont eu à souffrir, dans une plus ou moins grande proportion des conséquences de la défaite. Mais celle-ci a été pour l'Autriche un vrai désastre. A la veille du conflit international de 1914, Vienne capitale d'un Empire de plus de 52 millions d'âmes, occupait une place prépondérante en Europe Orientale dont elle était devenue le centre historique, scientifique et commercial le plus important.

« Mais la guerre mondiale mit fin brusquement à l'enrichissement et à l'éclat. La nation qui s'appelle maintenant Autriche n'a plus aucune ressemblance avec l'Empire dont elle était la tête il y a quelques années seulement... Elle n'est plus bonne qu'à mettre aux enchères. Mais qui voudrait l'acheter ? ». Ainsi s'exprime Hendrik van Loon dans sa « Géographie Nouvelle ». A cette question qu'il pose, les derniers événements donnent une réponse on ne peut plus claire. Le Reich vient de se porter « acheteur » de la petite Autriche, et il y a fort à craindre, vu l'absence ou la carence d'autres acquéreurs, que l'affaire ne se fasse à vil prix.

Mais laissons cela pour l'instant et demandons nous quelles ont été pour l'Autriche les répercussions économiques de la guerre de 1914/1918.

Au lendemain des victoires Alliées de 1918, la Hongrie, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie s'étaient successivement déclarées indépendantes. Pressés d'assurer cette indépendance, aussi bien politiquement qu'économiquement, les Etats successeurs s'étaient entourés des hautes murailles douanières portant ainsi un coup fatal à l'Autriche ou plutôt à ce qui en restait : c'est à dire un petit pays considérablement appauvri qui ne comptait plus que six millions d'habitants dont deux millions vivant dans la capitale.

Avant la guerre, c'était la plaine vaste et fertile de la Hongrie qui non seulement alimentait l'Empire, mais lui permettait de vendre à l'étranger un surplus important de produits. L'ancienne Autriche-Hongrie était, au point de vue agricole un des Etats les mieux équilibrés d'Europe.

L'Autriche actuelle ne possède des plaines fertiles qu'en Haute et Basse-Autriche ; les terres arables ne couvrent que 25% de la superficie totale. Les besoins du pays en céréales ne sont couvertes qu'en partie par sa propre production. Ceci est surtout vrai pour le blé, l'orge et le maïs. La production de pommes de terre, de seigle et d'avoine est plus en rapport avec les nécessités alimentaires de la population autrichienne.

L'Autriche, au contraire est riche en forêts qui occupent 38% de son sol, soit 3 millions d'hectares (Tyrol Styrie, Corinthe). Le bois tendre constitue une des principales ressources du pays ; d'importantes quantités en sont exportées.

L'élevage frappé par la guerre, a recommencé à progresser et s'est développé d'une manière satisfaisante.

En perdant la Bohême et la Galicie, l'Autriche s'est vue priver de ses mines de charbon et de ses gisements de pétrole. A ce point de vue là, elle est presque totalement tributaire de l'étranger. (Il est vrai que les ressources en houille blanche qui sont estimées à 4 millions de C.V. compensent jusqu'à un certain point la pauvreté en houille).

Par contre, l'Autriche est riche en minerais de fer : l'Erzberg, en Styrie est une véritable montagne de fer. Ce dernier est d'une excellente qualité et d'une pureté remarquable. On trouve aussi, en Autriche, des gisements de magnésie, (les plus importants de l'Europe), des mines de graphite, de plomb, de zinc et de sel gemme.

L'industrie, qui avant la guerre florissait grâce à un marché interne étendu, doit lutter aujourd'hui en concurrence avec les industries similaires de l'Allemagne et de la Tchécoslovaquie pour trouver de maigres débouchés.

L'industrie métallurgique est naturellement une des plus développées de l'Autriche actuelle.

La richesse du pays en houille blanche, a donné une grande impulsion à l'industrie électrique. L'industrie textile a considérablement souffert par suite du démembrement de l'ancien Empire. La nouvelle Autriche n'a con-

servé que 20% des filatures et 10% des tissages de la Monarchie Austro-Hongroise.

L'industrie sucrière a beaucoup périclité. Par contre l'industrie du bois, celle du papier, celle du cuir, l'industrie chimique, la production des allumettes ont connus un rapide essor après la guerre. Les industries alimentaires sont parmi les plus importantes d'Autriche.

### Principaux clients et fournisseurs de l'Autriche en 1936

| Pays :              | (En milliers de sh.) |         |
|---------------------|----------------------|---------|
|                     | Import.              | Export. |
| Allemagne .....     | 210.417              | 153.315 |
| Tchécoslovaquie ... | 144.095              | 71.092  |
| Hongrie .....       | 118.224              | 94.336  |
| Roumanie .....      | 101.375              | 66.317  |
| Pologne .....       | 73.685               | 41.261  |
| Yougoslavie .....   | 76.671               | 48.981  |
| Italie .....        | 58.796               | 129.887 |
| Grande-Bretagne ... | 55.023               | 50.247  |

Mais il ne suffit pas de posséder une forte armature industrielle. Il faut des débouchés pour pouvoir écouler les marchandises produites. Il faut vendre pour être à même d'acheter le blé que le pays ne produit pas en quantités suffisantes.

Faute de débouchés, l'économie autrichienne a failli maintes fois étouffer au cours de la période d'après-guerre. Seuls les emprunts que lui ont fournis à diverses reprises les nations occidentales, évitèrent à l'Autriche un terrible effondrement.

Est-il étonnant que le nombre d'Autrichiens qui voyaient dans une union au moins économique avec l'Allemagne la seule chance de salut, se sont à un certain moment considérablement accrus ? L'idée d'une union douanière prit corps et son application semblait ne pas devoir tarder lorsqu'en 1931, la Cour Internationale de La Haye déclara l'Anschluss illégal. Mais ce fut surtout l'arrivée de Hitler au pouvoir qui fit changer d'idée aux Autrichiens de bon sens auxquels les méthodes nazies répugnaient. L'Autriche ne voulait pas vivre sous la botte du maître du Troisième Reich.

Cependant au cours des dernières années la puissance militaire de l'Allemagne, et, par conséquent, son pouvoir de pression surtout sur un pays faible comme l'Autriche s'est immensément accru. Les circonstances politiques ont fait penser au dirigeant de l'Allemagne qu'il était temps de cueillir le fruit autrichien.

(Lire la suite en page 11)

## La Politique Agricole aux Etats-Unis

# LE "FARM BILL" ET SES CONSÉQUENCES

Bien que tous les détails du « Farm Bill » qui vient d'être voté par le Congrès américain n'aient pas encore été publiés, ce que l'on en connaît suffit à juger de l'importance et de la portée de ce nouveau « New Deal ». C'est une mesure audacieuse et qu'on peut presque qualifier de révolutionnaire, car elle consacre la tutelle de l'Etat sur toute l'économie agricole du pays.

Que le Président Roosevelt ait toujours eu un penchant pour les travailleurs de la terre, toute la continuité de sa politique économique depuis cinq ans l'atteste. A l'agriculture toutes ses faveurs, à l'industrie toutes ses rigueurs. A-t-il obéi en ceci à des considérations purement électorales, comme ses adversaires l'en accusent ? Dans une certaine mesure, peut-être, car les régions agricoles du Sud constituent la citadelle électorale des démocrates. Cependant le Président n'est pas homme à s'arrêter à des considérations aussi exclusives. Il est convaincu que l'agriculture est la source principale de la richesse nationale, que les travailleurs agricoles dispersés et appauvris ont besoin d'être protégés, tandis que les industriels puissamment organisés et disposant de grands moyens financiers sont de taille à se défendre. Ses démêlés constants avec l'industrie constituent à cet égard un témoignage probant.

Que cette conception soit vraie ou erronée, il ne nous appartient pas de le déterminer, mais il est incontestable qu'elle a dominé toute la politique économique de Roosevelt. La résistance de la Cour Suprême ayant été brisée, il est libre d'appliquer cette politique sans craindre de voir ses efforts annihilés et son oeuvre sabotée.

Quelles sont les dispositions essentielles du « Farm Bill » ? Elles peuvent se résumer dans le contrôle sévère de la production cotonnière et dans la réglementation minutieuse de la vente du coton. Pour la production, il est question de limiter l'acréage à 27 millions d'acres environ, ce qui donnerait une récolte de 10 à 11 millions de balles, suivant les conditions climatiques qui prévaudront. De même la mise du coton sur le marché sera réglementée. On établira des quotas pour chaque

Etat, de façon à éviter des offres massives susceptibles de déprécier les prix.

Contre les abandons d'acréage, les fermiers recevront des bonus dont une partie payable immédiatement. Il y a également d'autres dispositions dans ce projet de loi, dont la rédaction n'est pas très claire et qui demandent une mise au point pour qu'on puisse se rendre compte de leur véritable portée.

Tel qu'il est, le « Farm Bill » constitue une des expériences les plus hardies d'économie dirigée. Comme bien l'on pense, son financement nécessitera des sommes considérables estimées à plus de 100 millions de Livres Sterling. Où le gouvernement trouvera-t-il l'argent nécessaire ? Les ressources ordinaires du budget n'étant pas en mesure de couvrir une pareille dépense, il faudra nécessairement recourir à l'impôt.

Bien que le gouvernement n'ait pas fait connaître son opinion sur ce point, on présume généralement que l'industrie sera appelée à faire les frais de cette nouvelle expérience. La taxe de transformation « processing tax » sera selon toute probabilité appliquée à nouveau. On comprend que cette perspective n'enchantait pas précisément les filateurs américains qui se heurtent à toutes sortes de difficultés dans le maintien d'une activité normale dans l'industrie textile.

### LE PROBLEME DE LA SURPRODUCTION COTONNIERE

C'est le problème qui hante les esprits depuis la crise mondiale de 1930. Tous les efforts tentés jusqu'ici par le Président Roosevelt pour alléger le poids des stocks et provoquer une réévaluation raisonnable des prix n'ont eu qu'un effet temporaire. Le spectre de la surproduction, un moment écarté, se dresse plus menaçant que jamais, comme il résulte de l'exemple de cette année.

Ces essais n'ont pas découragé le Président qui, libéré de l'opposition de la Cour Suprême, vient de faire voter par le Congrès américain les mesures les plus radicales qui aient jamais été imposées par son administration. S'il est vrai que l'acréage sera réduit dans des proportions drastiques et si le gouvernement a réellement l'intention de retirer de la circulation les 5 millions de balles gagées auprès de lui sous le système du prêt, la position statistique du coton américain en sera grandement allégée.

Est-ce à dire que le problème sera définitivement résolu ? Nous ne le croyons pas. Pour que les mesures envisagées aient leur pleine efficacité, il faudrait qu'elles soient prises d'accord avec tous les pays producteurs de coton. A quoi sert de limiter l'acréage aux Etats-Unis si les autres Etats main-

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

**Capital: 400 millions de francs**  
ENTIÈREMENT VERSÉS

**Réserves: 441 millions de francs**

ALEXANDRIE - LE CAIRE - PORT-SAID  
ISMAILIA (Bureau hebdomadaire)

**TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE**

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**  
**A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES**

tiennent ou même augmentent leur propre acréage ? Le temps n'est plus où l'Amérique était maîtresse des destinées cotonnières. Son pourcentage dans la production qui était autrefois supérieur à 60 o/o est tombé actuellement aux environs de 40 o/o.

Le tableau suivant montre les progrès de la culture cotonnière dans les pays exotiques au cours des 6 dernières années.

| Années   | Coton américain Balles | Autres cotons Balles |
|----------|------------------------|----------------------|
| 1931-32: | 16.877.000             | 9.602.000            |
| 1932-33: | 12.961.000             | 10.500.000           |
| 1933-34: | 12.712.000             | 13.354.000           |
| 1934-35: | 9.576.000              | 13.474.000           |
| 1935-36: | 10.495.000             | 15.825.000           |
| 1936-37: | 12.375.000             | 18.325.000           |

Ainsi pendant que le coton américain voit sa production diminuer de 4 millions de balles entre 1932 et 1937, la production des cotons exotiques marque une augmentation d'environ 9 millions de balles. Ces chiffres dispensent de tout commentaire. Il est vrai que l'année 1937-36 marque un certain renversement de la situation, la récolte américaine faisant un bond qui porte sa production à 18 millions 750.000 balles, mais ce n'est là qu'un accident passager qui ne modifie pas la courbe toujours croissante des cotons étrangers au détriment de l'américain.

On voit dès lors l'inanité des efforts des Etats-Unis de limiter leur production, si cette réduction n'entraîne pas une mesure semblable de la part des autres pays. Or, ces derniers ne consentent jamais à restreindre leur culture cotonnière et profiteront au contraire de toute diminution aux Etats-Unis pour augmenter leurs ensemencements. L'exemple des six dernières années le démontre péremptoirement.

Leur attitude n'est pas dictée par le simple désir de supplanter les Etats-Unis, mais par une véritable nécessité. Malgré ses bas prix, le coton est encore le produit le plus rémunérateur. De plus il est le seul article qui passe librement d'un pays à l'autre sans être l'objet de droits douaniers excessifs ou de contingentements sévères. Il sert donc de monnaie d'échange et rétablit la balance commerciale des pays qui souffrent d'une pénurie de devises.

Ce n'est pas que nous désapprouvions la limitation de l'acréage aux Etats-Unis. C'est une mesure nécessaire et destinée à alléger le poids des énormes stocks qui empoisonnent le marché, mais elle ne constitue pas une situation définitive du problème de la surproduction.

Quant à l'achat du coton gagé auprès du gouvernement, c'est une mesure qui soulagera temporairement la situation, mais laissera planer une menace pour l'avenir. A moins que le gouvernement n'ait l'intention de détruire ces cotons retirés de la circulation, et nous savons très bien que telle n'est pas son intention, ces quantités bloquées seront tôt ou tard remises sur le marché et cette appréhension est de nature à exercer un effet déprimant sur les cours, le premier enthousiasme passé.

Pour tout esprit réfléchi la véritable solution du problème consiste dans une expansion de la consommation. A cet égard la statistique des 7 dernières années est fort encourageante, comme il résulte du tableau suivant qui indique la consommation mondiale en cotons de toutes sortes :

| Années   | Consommation Balles |
|----------|---------------------|
| 1930-31: | 22.432.000          |
| 1931-32: | 22.889.000          |
| 1932-33: | 24.651.000          |
| 1933-34: | 25.602.000          |
| 1934-35: | 25.488.000          |
| 1935-36: | 27.708.000          |
| 1936-37: | 30.991.000          |

Les progrès de la consommation au cours des 7 dernières années sont manifestes ils accusent un accroissement de plus de 8 millions de balles. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant qu'il a été atteint dans une période de crise universelle et de tension politique continue. Combien la situation aurait été plus brillante si le monde avait

connu une ère de tranquillité et de prospérité comme celle qui a précédé la grande guerre !

C'est pourquoi il ne faut pas désespérer de l'avenir. Si la production a progressé d'une façon plus accélérée que la consommation, il n'est pas dit qu'il en sera toujours ainsi. L'équilibre entre l'offre et la demande momentanément rompu, se rétablira un jour ou l'autre, à condition toutefois que les erreurs économiques qui sont la source des maux actuels soient abandonnés une fois pour toutes. Ce n'est pas en pratiquant une politique d'autarchie, en vivant replié sur soi-même comme en un vase clos, que le monde retrouvera sa prospérité, mais en intensifiant les échanges mutuels, en facilitant la libre circulation des richesses. Le jour où l'on abattra les barrières douanières qui se dressent comme une muraille de Chine entre chaque peuple, le problème monétaire sera lui-même résolu et la confiance sera définitivement rétablie.

En résumé, bien que les mesures envisagées en vertu du « Farm Bill » nous apparaissent comme un remède empirique, elles ont cependant leur utilité. Si elles ne résolvent pas le problème de la surproduction cotonnière, elles en atténuent du moins l'acuité et posent le premier jalon dans la voie de l'assainissement graduel. Quant à l'Egypte, elle ne peut que se féliciter de l'adoption du « Farm Bill » qui constitue pour elle une aubaine inespérée, comme on a pu le constater par le vigoureux redressement des cours.

E.D.

# LA FLUVIALE

## F. VANDER ZEE & CIE

CAPITAL  
L.E. 75.000  
RÉSERVES  
L.E. 75.000

**SIÈGE SOCIAL :**

ALEXANDRIE, 10, rue Chérif Pacha  
Téléphone 28659 (5 lignes)

**AGENCES PRINCIPALES :** LE CAIRE - MINIEH - ASSIOUT

La plus importante entreprise de transports intérieurs en Egypte

**TRANSPORTS FLUVIAUX**  
**TRANSPORTS CAMIONS**  
**TRANSITS - DÉDOUANAGES**

## Les Assemblées Générales

# SOCIETE GENERALE DES SUCRERIES ET DE LA RAFFINERIE D'EGYPTE

## Rapport du Conseil d'Administration pour l'Exercice 1936-37

Le 28 février 1938 les actionnaires de cette Société se sont réunis en Assemblée Générale dont nous publions plus loin le compte-rendu. Voici le texte du Rapport du Conseil d'Administration :

Messieurs,

En ouvrant cette séance, nous nous plaisons à rappeler les événements capitaux survenus dans l'histoire de l'Egypte depuis notre Assemblée précédente.

La Conférence de Montreux a sanctionné la suppression des Capitulations qui entravaient sa souveraineté.

Le régime transitoire, devant assurer l'unité civile et judiciaire dans le pays a fait l'objet d'une entente confiante.

Recouvrant ainsi sa pleine indépendance, l'Egypte fait aujourd'hui partie de la Société des Nations.

L'avènement au Trône de Sa Majesté le Roi Farouk inaugure le nouveau Règne sous d'heureux auspices.

Nous exprimons le voeu que l'Egypte réalise, dans l'ordre et la paix, le développement économique et le progrès social qu'elle poursuit depuis plus d'un siècle.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre, en conformité de l'art. 38 des statuts, le compte de Profits et Pertes et la situation générale se rapportant à l'exercice clos le 31 octobre 1937.

Cette année, la 7ème sous le régime de la Convention, s'est poursuivie dans les conditions définies plus loin. Elle s'est caractérisée par quelques difficultés heureusement surmontées et une activité commerciale qui, notamment sur les marchés extérieurs, n'avait jamais été atteinte.

Nous vous avons signalé dans notre précédent rapport qu'à la date du 11 juin 1936, le Gouvernement avait élevé le droit d'accise au taux de L.E. 7,500 par tonne et nous exprimions l'appréhension que cette augmentation pourrait dépasser les marges disponibles. Un accord satisfaisant est intervenu à cet égard pour l'exercice 1936/37.

Pour l'avenir, notre participation serait à peu près indépendante des modifications de prix, de droits d'accise ou autres que le Gouvernement apporterait au tarif en vigueur.

### SITUATION MONDIALE

Le trait le plus saillant de l'année écoulée reste dans l'accord signé à la Conférence de Londres en mai 1937 et mis en vigueur trois mois après.

Plus général que le précédent, il a tenu à réduire les entraves apportées à la consommation et réglementer les contingents respectifs sur le marché libre. Le quantum d'exportation avait été fixé à 3.622.500 tonnes.

Il en est résulté une amélioration des cours qui demeurent encore trop sensibles aux variations des frêts.

La production mondiale a de nouveau progressé et s'est établie comme ci-dessous pour les trois dernières campagnes :

|         |                     |
|---------|---------------------|
| 1935/36 | à 27.070.384 tonnes |
| 1936/37 | à 28.895.829 »      |
| 1937/38 | à 29.691.544 »      |

(Estimation)

La consommation a suivi ce mouvement.

Le Conseil International du sucre se réunira bientôt et l'on pense qu'il pourrait décider une légère réduction des contingents fixés pour le marché libre.

Nous ne sommes pas actuellement exportateurs en sucres égyptiens et n'éprouvons qu'un intérêt relatif dans les contingents des surproducteurs ; mais raffineurs de sucres bruts étrangers, nous ne pouvons que souhaiter l'assainissement progressif des marchés extérieurs.

### PRODUCTION EGYPTIENNE ET CONSOMMATION EN 1936/37

Comme nous l'avons fait prévoir l'an dernier, la production de la campagne a souffert de conditions climatiques défavorables, les gelées répétées ont porté préjudice à la maturation des cannes, d'où déficit quantitatif et qualitatif à la fois.

Nos stocks de sucres indigènes s'en sont trouvés abaissés, de sorte que la consommation de l'année a dépassé la production. Le prix de revient s'en est naturellement ressenti.

Le Gouvernement a décidé en conséquence que les quantités de cannes à travailler par les usines en 1938/39 pourraient être portées à 1.620.000 tonnes.

Les prix d'achat demeurent inchangés.

### SUCRERIES

Au cours de la campagne 1936/37, nos sucreries ont travaillé 1.382.241 tonnes de cannes contre 1.243.157 tonnes l'année précédente.

La richesse saccharifère s'est élevée à 12,26 contre 12,90 en 1935/36 ; les puretés ont été inférieures et les tendances à altération aggravées.

Nous avons obtenu néanmoins 9,97% en sucre à haut titrage contre 10,61 l'an dernier.

La production du sucre a été de 157.908 tonnes contre 131.879 tonnes en 1935/36.

Nos usines se sont montrées en mesure de travailler rapidement et aussi économiquement que possible toutes les cannes qui leur ont été livrées.

Leur outillage constamment en parfait état et leur technique sans cesse améliorée, leur permettront de travailler dans les conditions les plus satisfaisantes, les tonnes plus élevées prévues pour les années qui vont suivre.

### RAFFINERIE

Notre Raffinerie de Hawamdieh en 1936/37 a atteint le chiffre record de 225.332.809 kilos de sucres bruts fondus contre 187.867.664 kilos en 1935/36 ; ce chiffre est supérieur au double du maximum fondu avant la Convention.

Le rendement de cette usine se maintient tout à fait satisfaisant et la qualité de ses produits demeure irréprochable.

### COMMERCE DES SUCRES

Nos livraisons totales de sucres raffinés durant l'exercice, ont été de 226.982 tonnes contre 187.813 tonnes en 1935/36.

En 1932/33, nos livraisons en Egypte étaient de 112.964 tonnes. Depuis lors, nos livraisons intérieures qui correspondent exactement à la consommation du pays ont constamment augmenté. Elle ont été de 143.755 tonnes en 1935/36 et de 153.022 tonnes au cours de ce dernier exercice.

Ces constatations sont la meilleure justification de la Convention intervenue avec le Gouvernement ; tout en ayant accru considérablement l'activité des sucreries et de la raffinerie par quoi une nombreuse population trouve directement ou indirectement son gagne-pain, elle a fortement aidé

l'Agriculture du pays lors d'une grave crise agricole, sans compromettre la consommation sucrière qui s'accroît.

Nos exportations de sucres raffinés (Soudan compris) se sont totalisées au chiffre de 73.960 tonnes contre 44.058 tonnes, au cours du précédent exercice. Nos prix ont suivi les cours mondiaux.

**TRAVAUX NEUFS**

Les dépenses effectuées pour travaux neufs de renouvellement et d'amélioration en conformité des accords de 1931 se reflètent dans la situation générale.

Le programme restant à exécuter demeure important, il se réalise progressivement.

**PORTEE ECONOMIQUE DE NOTRE EXPLOITATION**

Un simple aperçu de la répartition des sommes mises en circulation exprime de façon saisissante la signification économique de notre industrie.

Au cours de l'exercice 1936-37, les décaissements effectués se sont élevés à L.E. 4.133.145 se décomposant en :

|                                                                                                                                                                          | L.E.      | Pourcentage |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------|
| Payé aux cultivateurs                                                                                                                                                    | 1.063.100 | 25,7        |
| Appointements et salaires                                                                                                                                                | 463.400   | 11,2        |
| Achat au commerce et à l'industrie du pays et frêts marine marchande égyptienne                                                                                          | 209.100   | 5,1         |
| Achats à l'étranger de marchandises et matériel encore inobtainables en Egypte (charbon, machinerie, sacs de jute, etc.)                                                 | 281.000   | 6,8         |
| Achats de sucres bruts étrangers pour raffinage en Egypte et revente au dehors. (Ce montant est récupéré sur l'étranger, augmenté de la marge bénéficiaire de raffinage) | 478.300   | 11,6        |
| Sommes versées à l'Etat :                                                                                                                                                |           |             |

|                                                                                        | L.E.    |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Frais de transport sur les chemins de fer égyptiens                                    | 269.700 |
| Droits de douane à l'importation sur marchandises et matériel                          | 34.300  |
| Droits de quai, de pavage, de statistique non ristournés sur sucres étrangers importés | 122.700 |
| Droits d'ac-                                                                           |         |

|                                                      |                  |              |
|------------------------------------------------------|------------------|--------------|
| cise revenant exclusivement au Gouvernement égyptien | 1.047.467        |              |
| Service des Obligations de la Société                | 86.940           | 2,1          |
| Sommes revenant aux actionnaires                     | 77.138           | 1,8          |
|                                                      | <b>4.133.145</b> | <b>100,-</b> |

**RESULTATS DE L'EXERCICE**

**Droits acquis au Gouvernement Egyptien**

|                                                                                                                                   | L.E.             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Le droit d'accise perçu pour compte du Gouvernement s'est élevé à                                                                 | 1.259.380        |
| montant que nous lui avons dûment versé sans aucun frais.                                                                         |                  |
| Les droits de douane, de quai, de pavage, de statistique, etc., payés à l'Administration des Douanes ont été en chiffres ronds de | 157.000          |
| Ensemble.                                                                                                                         | <b>1.416.380</b> |

**Droits payés au Trésor Français**

Les droits payés ont été de L.E. 2.128 contre L.E. 3.223 en 1935/1936.

**Obligations ordinaires**

Ce compte a été réduit de L.E. 19.781 ou francs 512.800, représentant 1.282 obligations amorties, à raison de 400 francs, suivant tableau d'amortissement.

**Prix des Usines**

Le prix des usines et propriétés, outre l'amortissement contractuel de Kom-Ombo, a été abaissé dans l'exercice d'une somme de L.E. 23.673, provenant de :

|                                                                 | L.E.          |
|-----------------------------------------------------------------|---------------|
| Amortissement d'obligations ordinaires                          | 19.781        |
| Ventes de vieux matériel inutilisable antérieur à la Convention | 3.892         |
| Ensemble.                                                       | <b>23.673</b> |

**Renouvellement et extension des Usines**

Les dépenses effectuées au cours de l'exercice ont porté le débit de ce compte de L.E. 581.661 à L.E. 626.124 plus, pour les travaux en cours un solde à couvrir d'environ

|                                                                                                            |         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
|                                                                                                            | 45.176  |
| portant les engagements à Par contre la redevance en notre faveur prévue par la Convention se totalise par | 671.300 |
|                                                                                                            | 631.941 |
| laissant une insuffisance de                                                                               | 39.359  |

qui sera comblée au cours du prochain exercice.

**Profits et Pertes de l'exercice**

Le produit des livraisons de sucre faites au cours de l'exercice et après

ajustement de l'application du nouveau droit d'accise à L.E. 7,500 par tonne s'est élevé à

|                                                                                             |         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 2.939.542                                                                                   |         |
| Les stocks de sucre existant dans nos magasins au 31 octobre 1937 sont portés au bilan pour | 599.317 |
| Les recettes diverses de toute nature ont été de                                            | 33.121  |

Les recettes et reports de l'exercice ressortent par suite à

Du côté des dépenses nous avons :

|                                                                                                                           |                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Stocks de sucre existant dans nos magasins au 1er novembre 1936                                                           | 612.575          |
| Achats de sucres effectués pour les besoins de l'année                                                                    | 624.235          |
| Frais d'exploitation des sucreries et de la raffinerie                                                                    | 1.784.822        |
| Frais de transport, assurances et commission de vente des sucres, rémunérations diverses et emballage des sucres raffinés | 257.584          |
| Charges sociales :                                                                                                        |                  |
| Administration centrale                                                                                                   | 44.019           |
| Droits des titres à la Bourse de Paris                                                                                    | 2.129            |
| Caisse de Prévoyance                                                                                                      | 3.000            |
| Provision pour le renouvellement et l'extension des usines                                                                | 49.148           |
|                                                                                                                           | 91.813           |
| Total.                                                                                                                    | <b>3.420.177</b> |

Différence soit

|         |
|---------|
| 151.803 |
|---------|

A cette différence s'ajoute le montant reconnu à la Société à titre de participation allouée par le Gouvernement soit 30.000 dont partie doit être affectée aux frais et charges hors Convention, soit 20.000 laissant disponible pour l'exercice 10.000

de sorte que le solde du compte de Profits et Pertes en ce qui regarde la Société ressort à

|                                                               |         |
|---------------------------------------------------------------|---------|
| 161.803                                                       |         |
| A ce solde serait ajouté le reliquat des exercices précédents | 1.312   |
| Total des produits disponibles                                | 163.115 |

Ces produits sont à appliquer :

Au service des Obligations :  
Amortissement de 1.282 obligations par rachats en Bourse 21.517  
Intérêt statutaire à raison de vingt francs par titre (sur lequel un acompte de dix

|                                                                                 |            |         |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------|---------|
| francs a été payé<br>le 1er juillet 1937<br>contre remise du<br>coupon No. 57)  |            |         |
| soit .....                                                                      | 63.209     |         |
| A l'intérêt de 5% sur<br>le capital :                                           |            |         |
| Actions privilégiées.                                                           | 46.182     |         |
| Actions ordinaires ...                                                          | 20.895     | 151.803 |
| La différence soit .....                                                        | 11.312     |         |
| permet d'élever de 3/4%<br>l'intérêt des deux caté-<br>gories d'actions, soit : |            |         |
| Actions privilégiées.                                                           | 6.928      |         |
| Actions ordinaires ...                                                          | 3.134      | 10.062  |
| Le solde de .....                                                               | L.E. 1.250 |         |
| serait à reporter au crédit<br>des Actions.                                     |            |         |
| D'après cette distribution<br>il reviendrait :                                  |            |         |
| Aux actions privilégiées ...                                                    | 53.109     |         |
| P.T. 22,18 par titre ou Lst.<br>0.46 1/2 au change de<br>P.T. 97,5 la livre.    |            |         |
| Aux actions ordinaires .....                                                    | 24.029     |         |
| P.T. 22,18 par titre ou Lst.<br>0.46 1/2 au change de<br>P.T. 97,5 la livre.    |            |         |

Ces dividendes seraient payables :  
au Caire en piastres égyptiennes et  
à Paris en livres sterling ; il y aurait  
lieu d'en déduire les impôts français  
pour les titres qui y sont soumis.

En concluant, il nous est agréable  
de rendre hommage à la valeur pro-  
fessionnelle et au dévouement de  
nos collaborateurs de tous rangs.

Conformément à l'ordre du jour vous  
avez à vous prononcer sur les comptes  
qui vous sont présentés.

Aucun Administrateur n'est sortant.  
Vous avez à désigner les Censeurs  
pour l'exercice 1937/1938 et à fixer  
leur rémunération.

#### Compte-rendu de l'Assemblée

L'Assemblée est présidée par S.E.  
Sir Victor Harari pacha, Président du  
Conseil d'Administration. 91.674 ac-  
tions sont représentées. MM. Elie Mos-  
séri et A. Pezas sont appelés aux  
fonctions de scrutateurs, M. P. Neu-  
ville remplissant celles de Secrétaire.

Le Secrétaire donne lecture du Rap-  
port du Conseil d'Administration, puis  
il est lu celui des Censeurs. Le Pré-  
sident demande ensuite si les action-  
naires désirent obtenir quelques ren-  
seignements complémentaires.

M. Dabbah demande quelques ex-  
plications au sujet de l'accord inter-  
venu avec le Gouvernement au sujet  
de la Convention.

Le Président répond que le nouvel  
arrangement avec le Gouvernement  
stipule que les résultats de la Société  
ne dépendront plus de la fixation des  
prix de vente ou des droits d'accise.  
La Société obtiendra en outre une  
somme déterminée pour couvrir les  
charges hors convention et augmen-  
ter le dividende. L'accord est presque  
terminé.

M. Dabbah demande ce que repré-  
sentent ces charges hors-convention.

Le Président explique que la Con-  
vention avait fixé les frais sur la base  
de la moyenne des trois années pré-  
cédant la Convention. Or, il arrive  
que certains frais dépassent la limi-  
te autorisée. Ce surplus est à la char-  
ge de la Société. Il s'agit surtout de  
dépenses d'un caractère social : hy-  
giène, écoles, etc.

M. Dabbah demande si l'allocation  
du Gouvernement est fixée définitive-  
ment aux 30.000 livres indiquées au  
bilan.

Sir Harari pacha répond qu'il ne lui  
est pas possible de donner en ce mo-  
ment le montant, mais il sera fixé  
dans des proportions fort acceptables  
pour les actionnaires.

M. Forti déclare qu'il voulait poser  
les mêmes questions que M. Dabbah.  
Il exprime le vœu que les charges  
hors convention seront réduites afin  
de pouvoir augmenter dans l'avenir  
le coupon alloué aux actions.

Le Président répond que les action-  
naires peuvent faire confiance au Con-  
seil qui agira dans leur intérêt bien  
compris.

Me. Boubli fait acter ses réserves ha-  
bituelles aux droits des parts.

Personne ne demandant la parole,  
on passe au vote des résolutions. Ces  
dernières, que nous publions ci-après,  
sont approuvées à l'unanimité moins  
l'opposition de Me. Boubli.

#### RÉSOLUTIONS

##### Première Résolution

L'Assemblée, après avoir entendu le  
Rapport du Conseil d'Administration  
sur la gestion de l'exercice clos et le  
rapport des Censeurs sur les comptes  
de cet exercice ;

Approuve les comptes de l'exercice  
clos le 31 octobre 1937 et donne qui-  
tus aux membres du Conseil d'Admi-  
nistration de leur gestion au cours de  
cet exercice.

##### Deuxième Résolution

|                                                                                                                   |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| L'Assemblée fixe les<br>produits disponibles de<br>l'exercice 1936/1937 à la<br>somme de .....                    | 163.115,175 |
| Elle dit que ces produits<br>sont à appliquer d'abord<br>à l'amortissement de 1.282<br>obligations ordinaires ... | 21.516,575  |

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| Sur le solde, soit ..... | 141.598,600 |
| Elle décide en           |             |

L.E.

|                                                                                                                                                                                                              |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| ce qui regarde<br>les Obligations,<br>le paiement de<br>l'intérêt de 20<br>francs par titre<br>soit .....                                                                                                    | 63.209,766 |
| (comprenant l'a-<br>compte de 10<br>frs. déjà payé<br>le 1er juillet<br>1937, en échan-<br>ge du coupon<br>No. 57 et le sol-<br>de de 10 francs<br>devant être pa-<br>yé en échange<br>du coupon No.<br>58). |            |

|                                                                                              |                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Elle répartit :<br>aux Actions Pri-<br>vilégiées .....                                       | 53.109,067            |
| soit 5 3/4% ou<br>P.T. 22,18 par ti-<br>tre ou £ 0.46 1/2<br>en échange du<br>coupon No. 24. |                       |
| aux Actions Or-<br>dinaires .....                                                            | 24.029,158            |
| soit 5 3/4% ou<br>P.T. 22,18 par ti-<br>tre ou £ 0.46 1/2<br>en échange du<br>coupon No. 23. |                       |
| Le solde soit.                                                                               | 1.250,609 141.598,600 |

sera à reporter  
au crédit des  
actions.

Les dividendes seront payables : au  
Caire en Piastres Egyptiennes et à  
Paris en Livres Sterling, au change de  
Piastres Egyptiennes 97,5 pour une li-  
vre sterling.

Les impôts français (1) seront déduits  
de chaque coupon, à moins que le  
porteur ayant ses titres hors de Fran-  
ce justifie, à l'un des guichets pa-  
yeurs, soit par la production de son  
titre même, à l'échéance du coupon,  
soit par une déclaration d'une ban-  
que principale, que le titre se trou-  
vait dans ses coffres à l'échéance du  
coupon.

##### Troisième Résolution

L'Assemblée désigne comme Cen-  
seurs, pour l'exercice 1937/1938 MM.  
John C. Sidley et R.R. Brewis.

Elle fixe à L.E. 400, leur rémuné-  
ration.

(1) ces impôts sont :  
Pour les Actions privilégiées. £0.1.3 1/4  
Pour les Actions ordinaires ... £0.1.4

## THE LAND BANK OF EGYPT

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905

Siège Social à Alexandrie

Capital : L.E. 1.000.000 — Réserves et Provisions : L.E. 806.000  
Prêts sur Hypothèques à long ou à court terme. — Acquisition des  
créances hypothécaires. — Acceptation de capitaux en dépôt avec  
ou sans intérêts.

## LA CONJONCTURE ECONOMIQUE MONDIALE

## VERS UNE DÉTENTE ÉCONOMIQUE

Il est incontestable que l'évolution diplomatique actuelle ouvre des perspectives favorables sur le terrain économique général. Maintes fois, nous avons été amenés à montrer que le ralentissement économique général, dont le monde souffre depuis plusieurs mois, n'avait pas de raison essentiellement économique et que, si crise il y avait, c'était plutôt dans les esprits...

On conçoit logiquement cet état d'esprit. Les craintes de complications internationales, la tension diplomatique, sont néfastes aux affaires. Or, depuis de longs mois, on peut dire que l'on n'a cessé de vivre dans de telles craintes. Chaque soir, on a pu, pendant longtemps, se demander vers quel point de l'horizon diplomatique, l'attention serait attirée le lendemain matin et quelles menaces nouvelles apparaîtraient au firmament de la politique extérieure...

Il n'y avait pas de raison précise à la régression économique. Cependant, celle-ci est devenue précise. C'est que, à notre époque tout particulièrement, le facteur strictement économique n'est plus le seul à jouer dans un domaine devenu aussi sensible que l'activité des affaires. Et le facteur politique a dominé largement le premier au cours des derniers mois, à telle enseigne qu'il est devenu prédominant et a, à lui seul, pratiquement dirigé la conjoncture.

La crise était dans les esprits. Et cette crise des esprits était réelle. On se rend bien compte maintenant, en effet, qu'elle avait de fortes raisons de persister. Peut-être, l'Histoire nous apprendra-t-elle que nous n'avons, sans doute, pas été loin, au cours des dernières semaines, de difficultés plus graves qu'on le pense généralement...

Mais nous sommes maintenant au début d'une évolution nouvelle qui autorise des espoirs. Avec l'éclaircissement de l'horizon politique, éclaircissement qui peut être réel car le mal est attaqué à sa base, disparaîtront logiquement, en effet, les craintes que les gens ressentent de voir finalement tourner les difficultés — disons le mot — à la guerre. La seule raison de crise disparue, l'activité économique peut partir sur des

données sûres. Car, au contraire de 1929, le fond de la situation économique n'a guère perdu de sa solidité. Les stocks ne sont pas anormalement élevés; le marché de l'argent est sain dans les grands pays conducteurs; la situation de la France elle-même peut se transformer rapidement si la politique n'entrave pas son évolution favorable.

Au surplus, depuis longtemps, en économique comme en politique, la parole est à l'Angleterre. En économique, la Grande-Bretagne a pris la parole en 1931 pour se retirer sur elle-même et entamer une vaste expérience de protectionnisme. C'est à elle, maintenant encore, à prendre l'initiative de faire disparaître la compartimentation qui s'est produite dans le monde et dans laquelle elle a, incontestablement, une grande part de responsabilité.

Il y a quelque temps déjà que les autorités britanniques ont constaté que leur protectionnisme, si vaste et si bien ordonné soit-il, présente des lacunes dont les conséquences néfastes peuvent, à la longue, en anéantissant les résultats favorables; leur décision de changer leur fusil d'épaule date de quelque temps déjà; nous signalerons comme indices: l'accord monétaire tripartite qui a singulièrement diminué leur isolement monétaire; l'enquête van Zeeland; les conversations amorcées pour un accord commercial anglo-américain; la décision d'introduire plus de souplesse dans les prêts à l'étranger...

Le point difficile demeurerait du côté de l'Italie et de l'Allemagne.

C'est ici que des développements tout nouveaux peuvent apparaître concurrentement avec la nouvelle diplomatie britannique. On a toujours pensé que ramener l'Italie dans l'orbite économique mondiale serait moins difficile que d'y ramener l'Allemagne. Le fait est certain: l'Italie a moins de ressources que l'Allemagne; au surplus, elle vient de terminer une opération militaire qui lui a coûté. On conçoit aisément que la reprise des relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et l'Italie sur des bases nouvelles peut ouvrir la voie à des conversations d'ordre économique. D'ores et déjà, le terrain financier a,

d'ailleurs, été abordé. En fait, une modification de la politique économique de l'Italie est nettement dans l'ordre des possibilités. Etape considérable qui est logiquement susceptible d'être franchie.

Reste l'Allemagne.

De ce côté également, la nouvelle diplomatie anglaise qui abandonne l'intransigeance systématique ouvre des perspectives intéressantes. Lord Halifax doit en savoir plus que nous là-dessus et il est caractéristique que ce soit à lui — et à lui seul — que l'on ait pensé pour remplacer M. Eden!

On dira que, pour éclaircir l'horizon économique mondial, il faut la participation des Etats-Unis. Et l'on ne manquera pas de rappeler, à cet égard, que la nouvelle politique anglaise ne paraît pas — tout au moins aux dires de certaines agences — précisément bien accueillie par l'Amérique qui n'aime pas les dictatures. Mais — et on l'a déjà souligné ici — il ne faut pas juger trop rapidement l'Amérique. L'Europe — on l'a indiqué également — n'a pas souvent montré, depuis vingt ans, qu'elle savait ce qu'elle voulait et il faut admettre que les Etats-Unis soient déçus des fluctuations désordonnées de la politique européenne.

Le cas actuel est d'ailleurs encore suggestif à cet égard. En décembre 1935, l'Angleterre a été secouée par une crise qui a entraîné le retrait de sir Samuel Hoare parce que ce dernier ne se montrait pas assez sévère pour l'Italie. Aujourd'hui, elle est secouée par une crise analogue parce que M. Eden se montrait trop sévère pour elle. Alors, comment veut-on que les Etats-Unis nous comprennent tout de suite?

D'ailleurs, nous n'avons pas encore connaissance des réactions officielles américaines. Nous n'avons que des « opinions ». C'est bien peu pour juger! Et ici encore, on peut concevoir logiquement que, puisqu'il n'aime pas les dictatures, M. Roosevelt comprendra que le seul moyen de neutraliser l'aspect de leur action, qui peut être néfaste, est de leur permettre de rentrer dans le cycle économique mondial...

# ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES

## Le Dollar et sa Parité avec la Livre. - Le Facteur Économique Français.

### Le dollar et sa parité avec la livre

Le président Roosevelt a déclaré qu'il n'envisage pas de nouvelle dévaluation du dollar. Il ne semble pas davantage que le président songe à pratiquer une politique d'inflation proprement dite, à laquelle il a toujours été hostile. D'ailleurs, il lui sera facile de provoquer une expansion du crédit en diminuant simplement la proportion des réserves obligatoires des banques (qui a été portée au printemps dernier au maximum autorisé par la loi), et en augmentant de la sorte les réserves disponibles, partant la base des crédits.

On ne prétend point affirmer que la devise américaine se trouve, quoi qu'il arrive, à l'abri de tout accident; malgré les ressources immenses des Etats-Unis, une politique financière qui consiste à dépenser presque systématiquement des sommes très supérieures à celles que fournissent les ressources normales du Trésor risque toujours, à plus ou moins longue échéance, de faire naître des troubles monétaires.

Mais ce que l'on peut nettement affirmer, c'est que le dollar, dont la solidité technique est aujourd'hui — et demeurera sans doute pendant une période prolongée — au-dessus de toute discussion, ne pourrait être menacé dans l'avenir prochain que si le gouvernement le voulait. Et selon toute probabilité, M. Roosevelt ne nourrit point de tels desseins.

Mais, un point sur lequel l'attention sera certainement retenue dans le proche avenir sera le rapport de change entre Londres et New-York. Il y a là une question de balance commerciale et en même temps de balance des paiements. Tandis que la balance américaine des paiements est créditrice, la balance anglaise des paiements est devenue déficitaire. Il est donc probable que la baisse récente du dollar, qui a été amenée par des bruits de dévaluation de la monnaie américaine, a nui aux intérêts commerciaux britanniques.

Il est donc possible que le contrôle anglais, qui suit le marché avec l'attention que l'on sait, s'efforce de ramener une parité plus acceptable pour les exportateurs anglais.

D'autre part, si une reprise des prix se produisait sur les marchés américains et que Wall Street en appelle de sa longue dépression, on pourrait assister de nouveau à un courant de capitaux de Londres vers New-York. Ces mouvements produiraient également une baisse de la livre par rapport au dollar.

Il ne semble pas que le dollar puisse demeurer longtemps à sa basse parité actuelle de 5 dollars environ pour 1 livre. Compte tenu des intérêts des deux pays qui ne peuvent que souhaiter un équilibre harmonieux de leurs balances

récioproques des paiements, une parité de 4.90 dollars serait plus naturelle. C'est sans doute cette perspective qui conserve au prix de l'or à Londres sa fermeté présente.

M. Morgenthau a fait grand état de l'utilisation de l'or que l'on pourrait recevoir à New-York dont un montant de 100 millions de dollars par trimestre serait utilisé pour faire « démarrer » l'économie et les prix.

On peut donc prévoir que l'intérêt des Anglais étant d'avoir un cours de livre le plus bas possible par rapport au dollar, et celui des Américains étant de recevoir de l'or, les deux partenaires doivent être tout à fait d'accord pour que les conditions de change favorisent l'un et l'autre à ces égards.



## " AL CHARK "

PREMIERE SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE D'ASSURANCE-VIE

Siège Social: En l'immeuble de la Compagnie

15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha  
14, Rue Soliman Pacha.

Branches Pratiquées

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

CAPITAUX ASSURÉS AU 31 DÉC. 1936

L.E. 2.652.000

TARIFS AVANTAGEUX

COMBINAISONS INTÉRESSANTES

MAXIMUM DE GARANTIES

RÉSERVES INVESTIES EN EGYPTE

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRACIEUSEMENT

## Le facteur économique français

La France attire de nouveau l'attention sur l'évolution de ses affaires. Elles vont moins bien qu'on l'espérait il y a quelque temps. Son change, de nouveau, est faible, traditionnelle façon de troubles intérieurs divers...

Certes, il est exact que la pression qui a repris contre le franc provient avant tout des couvertures de besoins commerciaux. Mais il est significatif d'observer que ce sont les inquiétudes reparues depuis ces derniers jours qui ont incité les importateurs à ne plus retarder leurs achats de devises. D'où achats massifs de monnaies étrangères. Et le bruit que les avances d'inflation ont repris à la Banque de France ont naturellement accéléré cette tendance.

Il y a quelques jours, l'état des finances publiques françaises nous a été révélé, de toute évidence, par les conditions auxquelles le Gouvernement a procédé à une émission d'obligations, dont le pourcentage le plus important doit servir à rembourser des bons venus à échéance.

Le type choisi est du 5 1/2 p. c. émis à 94 et remboursable à 100 en 1942, à 109 en 1946, et 118 en 1950. Compte tenu de la date de ces remboursements, ceci constitue un placement dont le taux varie de 7 1/2 à 8 p. c. net d'impôt, selon l'échéance. L'Etat doit en outre supporter les frais d'émission de l'opération comportant notamment une commission aux établissements financiers. L'Angleterre finance ses armements en empruntant de l'argent qui lui coûte, après retenue de l'income tax, moins de 3 p. c. alors que la France, on vient de le voir, emprunte aux environs de 8 p. c.

Le taux est révélateur de la situation réelle des finances de nos voisins. N'est-ce pas d'ailleurs une erreur psychologique de la part du gouvernement français d'adopter de telles modalités qui, fatalement, font la plus mauvaise impression sur les places étrangères ? En fait, de tels indices préparent purement et simplement des attaques contre le franc. La baisse du change se répercute sur d'autres domaines. Cercle vicieux dans lequel la France tourne...

L'« Europe Nouvelle » de cette semaine résume les vues formulées par l'Institut Scientifique de Recherches Economiques de Paris, organisme dont l'objectivité ne fait pas de doute.

On lit, dans ce document, que l'activité économique est station-

nnaire en France, mais que, cependant, à la légère amélioration qui s'est manifestée à la fin d'octobre a succédé une baisse lente.

Il est des occasions perdues qui ne se rattrapent point. Nul doute que la France n'en ait laissé échapper beaucoup depuis la première dévaluation, celle de fin septembre 1936, y est-il notamment précisé...

Le marasme de l'économie française vient, continue l'Institut, de l'insécurité des entreprises, de la limitation de la capacité de production, résultant des 40 heures, et des emprunts massifs de l'Etat.

La politique suivie depuis le mois de juillet par M. Camille Chautemps reste la seule possible, mais le problème des finances publiques demeure angoissant. Le déficit du budget pour 1938 atteindra plusieurs milliards, et si le Gouvernement prévoit devoir emprunter 28 milliards, ce total est probablement très inférieur à la réalité.

D'où il résulte — et c'est la conclusion à laquelle aboutit l'Institut — que, seule, une augmentation de la durée du travail permettra un accroissement des recettes budgétaires et le maintien ou le relèvement du niveau de vie actuel.

Avec cela, il faudrait peu pour que la France reprenne ! Un peu de tranquillité politique et sociale, et l'on verrait le retour des capitaux, les échéances du Trésor naturellement réglées et la valeur du franc cesser d'être incertaine...

## En Marge des Evénements d'Autriche

(Suite de la page 3)

Car l'Autriche, abandonnée par ceux qui s'étaient déclarés ses protecteurs, et craignant le courroux de Hitler capitulerait d'autant plus facilement que l'Allemagne est de loin le premier client et le premier fournisseur de l'Autriche. Celle-ci oserait-elle tenir tête à un pays qui lui achète annuellement pour 150.000.000 de schillings de ses marchandises, et qui pourrait lui en acheter bien davantage si les deux pays resserraient leurs liens grâce à l'union douanière ? Les Allemands ont besoin de fer et de bois. L'Autriche en possède en grande quantité. Les Autrichiens manquent de charbon. Ils peuvent en accroître leurs importations d'Allemagne. Ces seuls exemples nous montrent qu'une union douanière austro-allemande auraient des avantages certains pour les deux pays.

Mais l'Autriche est-elle prête à payer ces avantages aussi précieux soient-ils, de sa liberté ? Les événements de ces derniers jours, semblent prouver le contraire. Les Autrichiens patriotes se sont ressaisis. Pourront-ils dégager leur pays des tentacules allemandes ? La question est aussi bien d'ordre politique que d'ordre économique. Que les nations occidentales agissent énergiquement et reviennent surtout à l'idée d'un rapprochement économique entre les nations danubiennes, l'Autriche pourrait être sauvée. Sinon, elle est condamnée à disparaître en dépit de toutes la résistance dont elle pourrait faire preuve.

Edgar Anzarut.

## L'UNION FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne

CAPITAL : Lstg. 500,000 entièrement versé

Siège Social : LE CAIRE - 8, rue Cheikh Aboul Sebaa

**Amélioration terres agricoles -**

**Exploitation**

GÉRANCES URBAINES ET RURALES -

LOTISSEMENTS - AVANCES

CONDITIONS SUR DEMANDE

## Chronique des Assurances

# L'ACTION DIRECTE DE LA VICTIME CONTRE L'ASSUREUR DE L'AUTEUR DE L'ACCIDENT

La question, longtemps controversée, de savoir si la victime d'un accident peut agir directement contre l'assureur de l'auteur responsable de l'accident a été, on le sait, résolue, et de façon formelle, par un important arrêt du 18 avril 1935 de la 2<sup>me</sup> Chambre de la Cour, présidée par C. van Ackere, dont nous avons reproduit les motifs.

A cette matière, qui avait déjà par le passé retenu à plus d'une reprise notre attention, nous avons, à l'occasion de l'arrêt du 18 avril 1935 dont nous donnions l'analyse, et tout en rappelant l'économie d'un arrêt du 15 juin 1932, qui dénotait les dispositions de la Cour entièrement favorables à la thèse de l'action directe, contrairement à un arrêt antérieur, unique du reste, du 27 mars 1930, consacré, tout en marquant le point, une étude critique d'ensemble.

Cette jurisprudence vient d'être, de façon fort intéressante, confirmée dans son principe par un arrêt du 19 janvier 1938 de la 1<sup>re</sup> Chambre de la Cour, présidée par M. J. Y. Brinton.

Si, en effet, l'action dirigée contre l'assureur fut déclarée mal fondée, sa recevabilité, par contre, s'appuya sur les motifs mêmes de l'arrêt du 18 avril 1935.

Said Elias Aon avait assuré sa fabrique de savon auprès de The Employers Liability Assurance Corporation; il s'était notamment couvert, à concurrence d'une somme de L.E. 1.000, du risque du recours en responsabilité qui pourrait être exercé contre lui, en base des art. 212 et 213 du Code civil mixte, par un voisin, en cas d'incendie.

Or, le feu s'était déclaré dans cette savonnerie, et il avait pris également dans l'immeuble voisin occupé par Mahmoud bey Niazi, et appartenant aux Dames Sayeda Aly Hassan Serag et Badia Bent Ahmed El Kiachi.

Locataire et propriétaires de l'immeuble voisin assignèrent en dommages tant les Hoirs Said Elias Aon, (leur auteur étant décédé), que The Employers Liability Assurance Corporation.

Ils soutinrent que le feu avait éclaté dans la savonnerie et s'était propagé chez eux, et ils s'employèrent à établir la faute du fabricant du savon.

Pour ce qui était, ajoutèrent-ils, de la recevabilité de leur action à l'égard de l'assureur, la jurisprudence de la Cour l'avait catégoriquement établie.

Les experts Toplis et Harding, commis aux soins de rechercher la cause d'un sinistre qui semblait avoir éclaté en même temps dans la savonnerie et dans l'immeuble voisin, déclarèrent en leur rapport, que, malgré leurs recherches, ils étaient demeurés impuissants à la découvrir.

The Employers Liability Assurance Corporation excipa de l'irrecevabilité de l'action en tant qu'elle était dirigée contre elle, soutenant que nul lien de droit n'existait entre elle et les demandeurs.

Le Tribunal Civil du Caire, le 16 juin 1932, déboutait les Dames Sayeda Aly Hassan Serag et Badia Bent Ahmed El Kiachi ainsi que Mahmoud bey Niazi.

Ceux-ci ayant interjeté appel, la 1<sup>re</sup> Chambre de la Cour, présidée par M. J. Y. Brinton, prononça, le 19 janvier 1938, un arrêt de confirmation.

Sur l'action directe dirigée contre l'assureur, toutefois, la Cour, après avoir rappelé que c'était là une question qui avait donné lieu à une certaine divergence d'opinions en jurisprudence mixte, en avait préalablement retenu la recevabilité, « conformément à son arrêt du 18 février 1935 et aux considérations longuement développées dans son arrêt du 15 juin 1932, lequel, bien que n'ayant pas résolu la question (pour s'arrêter à l'existence, en l'espèce, d'une action oblique), a exposé en détail les arguments qui conduisent à la solution présentement adoptée par cette Cour ».

A cet égard, dit-elle, il convenait simplement de rappeler les raisons qui permettaient de faire application en la matière des principes de la stipulation pour autrui.

Et la Cour de rappeler que « le but de l'assurance, l'effet pratique de cette convention, n'est autre que de garantir effectivement l'indemnisation de la victime, faute de quoi le but poursuivi par l'assuré d'écarter toute aggravation de sa situation ne serait pas atteint, considération qui conduit logiquement à la conséquence que la véritable intention de l'assuré — et la cause déterminante de sa volonté — fut de créer au profit de la partie lésée un droit propre sur l'indemnité ».

Mais encore faut-il que la victime ait elle-même action contre l'assuré, la responsabilité de ce dernier — condition du recours contre son assureur — dépendant de ce principe retenu, la preuve d'une faute.

Or, on l'avait vu, il résultait du rapport des experts que la cause du sinistre demeurait inconnue.

Quant aux arguments présentés par les appelants, à qui la charge de la preuve incombait, ils ne reposaient, dit la Cour, que sur de pures hypothèses.

Ainsi donc, tout en retenant en principe la recevabilité de l'action directe contre The Employers Liability Assurance Corporation, la Cour n'en débouta pas moins les appelants de leur action dirigée tant contre cette dernière que contre les Hoirs de feu Said Elias Aon.

## BANCO ITALO EGIZIANO

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

Correspondants

du Trésor Royal Italien

Toutes les Opérations de Banque.

# REVUE DE LA PRESSE ARABE

## La nécessité d'une réforme fiscale

*C'est l'Ahram qui souligne notre besoin de procéder sans retard à une réforme du régime fiscal. Il écrit dans un éditorial :*

On peut dire que le Gouvernement égyptien, entre deux Cabinets qui se succèdent, ne suit pas une politique économique stable. Dans son économie comme dans ses finances, il adopte la même attitude : troubles, ébranlements entre les diverses orientations. Aucune politique préconçue ne s'intéresse au présent ni à la ligne de conduite prévoyante vers l'avenir. Si on peut supporter les inconvénients de l'instabilité de la politique sanitaire et de la politique agricole, le fait de laisser la politique économique évoluer sur des bases instables sans avoir un but déterminé recèle des dangers graves et sérieux. C'est que les finances comme on dit, sont les nerfs de la vie. Que ferons-nous donc si les fonds s'épuisent ? Reviendrons-nous comme nous étions au siècle dernier, plongés dans des dettes de manière à ruiner le pays ? Serons-nous obligés d'emprunter et de subir tout ce qu'un débiteur en faillite doit supporter comme mesure de liquidation ?

Le pays fait aujourd'hui face à un déficit budgétaire qui dépasse trois millions de livres. Toute personne qui se rend compte des réalités des choses n'est pas surprise de l'imprévu de ce déficit. Nous dirigeons toujours les finances du pays avec les mêmes moyens que nous employions avant que le Traité ne nous impose ses nouvelles responsabilités. Bien que la période nouvelle nous demande une grande compression dans les dépenses et des ressources plus vastes, nous avons conservé les manifestations de prodigalité sans avoir réussi à aménager de nouvelles ressources.

Le problème est difficile à résoudre. L'Egypte n'est pas le premier Etat indépendant qui a supporter les charges de sa défense nationale. Mais elle est peut-être le nouveau pays qui veut sauvegarder l'équilibre de son budget après l'indépendance comme elle le faisait avant d'avoir de telles charges. De là l'embarras et le déficit sensible dans le budget.

La première question à se poser en Egypte est de savoir si

toutes les classes de la nation sont équitablement et également soumises aux impôts.

La réponse à cette question n'est pas difficile. La répartition des impôts est faite en Egypte d'une manière étrange parce qu'elle penche beaucoup d'un côté alors que l'autre en est exempt.

Un des facteurs de la stabilité économique et peut-être même la base de cette stabilité, est l'égalité des citoyens devant l'impôt. « Adam Smith » en parle en disant que les sujets de n'importe quel Etat doivent participer aux dépenses du gouvernement, chacun selon sa capacité, c'est-à-dire, suivant les revenus dont il dispose en étant sous la protection de l'Etat en question. Ajouter à cela que les impôts doivent être fixes et leur valeur connue d'avance. Ils doivent être payés en des temps convenables.

La modification du régime fiscal en Egypte a besoin du courage et de hardiesse. Il faut répartir les charges financières avec équité et égalité entre tous les individus qui jouissent de la protection de l'Etat, qui exercent leur activité sous son ombre et qui réalisent leurs bénéfices grâce à la sécurité et à la sûreté assurées par l'Etat.

Le Gouvernement travaille-t-il dans ce sens ou craint-il de mécontenter certaines classes influentes ? Est-ce pour cela qu'il préfère accabler les classes pauvres et laisser la situation économique en Egypte avec ce caractère étrange dans le cadre duquel certains paient tout, alors que d'autres ne paient rien ?

L'économie ne connaît pas d'hésitations. Les lois économiques ne connaissent point d'amitié ni d'égards. Elles ne cèdent devant personne. Elles peuvent se dresser d'elles-mêmes si les individus et les gouvernements ne les redressent pas. Dans le premier cas, elles aboutissent à leurs buts par des moyens susceptibles d'ébranler la sûreté générale en empêchant le gouvernement de dominer complètement les affaires financières du pays.

Veut-on nous voir arriver à cette étape ou bien compte-t-on s'armer de la fermeté et du courage nécessaires pour bouleverser tous les anciens moyens et recourir à de méthodes nouvelles. Ces méthodes d'une nation indépendante qui doit protéger ses frontières et assurer la prospérité du

peuple en luttant contre le chômage et la pauvreté, et en établissant l'équilibre économique entre les classes.

Quant à recourir aux réserves pour combler le déficit du budget, c'est une politique dangereuse. Elle est inadmissible si on peut éviter ce recours. Parce que l'Egypte peut assumer seule la défense de son territoire. C'est une charge tout à fait naturelle. Elle aurait dû s'en occuper depuis des dizaines d'années, si ce ne fut l'occupation militaire britannique qui l'en a empêché.

Nous devons donc penser à d'autres moyens d'équilibrer le budget. Ces moyens ne sont pas inconnus. Mais leur exécution a besoin de courage et de fermeté. Il vaut mieux mécontenter une ou plusieurs classes plutôt que de laisser le pays aller à la ruine, perspective qui fera le mécontentement unanime. Ce serait le déluge où tout pourrait sombrer.

Nous avons déjà dit que le déficit était le premier son du toc-sin. Reste à savoir si nous allons le laisser poursuivre son glas funèbre ou bien si nous comptons nous réveiller de notre torpeur pour travailler avec fermeté, force et célérité.

C'est l'avenir proche qui s'occupera de répondre.

## Les oeufs égyptiens à l'étranger

*Du Mokattam :*

Le commerce des oeufs s'est sensiblement développé en Egypte durant ces dernières années. En même temps les exportations ont trouvé des débouchés à l'étranger pour ce produit égyptien.

Cependant les importateurs ont formulé des réserves sur le manque de soin apporté à l'emballage des oeufs et à leur grandeur. Le ministère du Commerce vient de classer les oeufs qui seront destinées à l'exportation d'après leurs qualités.

Il est question d'autre part de créer une Bourse pour les oeufs de façon à en fixer quotidiennement les prix d'achats et de vente et prévenir ainsi les manoeuvres spéculatives. Cette institution aiderait dans une large mesure le commerce d'exportation.

# ÉCHOS ET NOUVELLES

## S.A. DE WADI KOM-OMBO

Les actionnaires de cette Société sont convoqués pour le 9 mars 1938 en Assemblée Générale Ordinaire, au cours de laquelle les comptes suivants arrêtés au 31 décembre 1937 leur seront soumis.

Actif. — Domaine L.E. 1.195.813 (1.197.972); Comptes-courants 18.722 (19.307); Portefeuille 47.273 (37.772); Débiteurs pour ventes de terres 32.232 (29.463); Magasin 54.010 (49.020); Produits des cultures 69.597 (26.690); Emblavures prochains exerc. 124.511 (116.794); Caisse et Banque 6.022 (5.066); Céréales pour compte de Tiers 3.658 (38.741); Dépôt Statutaire 9.750 (8.775); Titres (Dépôt) 82 (0); Total L.E. 1.501.712 (1.529.600).

Passif. — Capital L.E. 1.170.000 (1.170.000); Réserve générale 100.000 (100.000); Fonds Amortissement 60.000 (60.000); Provision pour indemnité du personnel 19.000 (16.000); Report à nouveau des actions 8.898 (9.988); Report à nouveau des Parts 91 (22); Dividendes à payer 863 (649); Comptes-courants 98.414 (73.345); Dépositaires céréales 3.658 (38.741); Dépôt statutaire 9.750 (8.775); Recettes prochain exercice 10.798 (16.203); Titres (Dépôt) 82 (0); Profits et Pertes 105.226 (100.320); Total 1.561.712 (1.529.600).

Compte Pertes et Profits.  
Recettes. — Cultures chétoui L.E. 45.367 (47.725); Canne à sucre 104.386 (95.710); Coton 2.426 (1.823); Cultures séfi 10.640 (8.041); Divers 502 (1.309); Total L.E. 163.323 (155.608).

Dépenses. — Frais généraux d'Administration 27.645 (26.688); Dépenses d'entretien 7.481 (6.666); Impôts 19.652 (19.713); Affaire Daraw 319 (221); Réserve indemnité personnel 3.000 (2.000); Bénéfices nets 105.226 (100.320); Total 163.323 (155.608).

Ainsi que nous avons indiqué, il y a deux semaines, le coupon de l'action a été fixé à P.T. 27,3 et celui de la fondateur à P.T. 125.

## SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE POUR L'EXPLOITATION DE MINES ET CARRIÈRES (S.A.E.)

Entre :

Hussein Sabry pacha, administrateur de sociétés, égyptien (500 actions).

Edouard Cossery bey, avocat, sujet égyptien (500 actions).

Fahmy Wissa bey, sénateur, égyptien (500 actions).

Alexandre Ralli, administrateur de sociétés, hellène. (500 actions).

Rag. Oscar Grasso, commerçant, italien, (750 actions).

Aldo Razeti, ingénieur, italien, (2.000 actions).

Cav. Uff. Ugo Dessberg, ingénieur, italien, (250 actions), a été constitué une Société Anony-

me sous la susdite dénomination.

Cette Société aura pour objet la recherche, l'étude et l'exploitation de toutes mines, sites miniers ou carrières en Egypte, au Soudan et à l'étranger, l'extraction de tous minerais et leur vente et la création d'usines pour le traitement des minerais extraits, leur manipulation ou leur transformation.

Elle aura son siège et domicile légal à Alexandrie.

Son capital social est fixé à vingt mille livres égyptiennes (L.E. 20.000), représenté par cinq mille (5.000) actions de livres égyptiennes quatre (L.E. 4) chacune.

\* \* \*

## S.A. ÉGYPTIENNE DE CONSTRUCTIONS (EGYCO)

Entre :

Hussein Sabry pacha, ancien Gouverneur, Egyptien, (1.000 actions);

Ahmed Naguib El Hilali bey, ancien ministre, Egyptien, (1.000 actions);

Charley Bouchara Hanna, propriétaire, Egyptien, (1.000 actions);

Banco Italo-Egiziano, Société Anonyme Egyptienne, (4.000 actions);

Ing. Lorenzo Mizitano, ingénieur, Italien, (1.000 actions);

Freddy Salama, négociant, Italien, (1.000 actions);

Dott. Gisberto Delci, sous-directeur de banque, Italien, (1.000 actions);

a été constitué une Société Anonyme sous la susdite dénomination d'une durée de vingt années.

Cette Société aura pour objet l'entreprise et l'exécution en Egypte et à l'étranger de travaux publics et privés, maritimes et terrestres, tels que ponts, chaussées, routes, chemins de fer et autres voies de communication; barrages, canaux et autres travaux d'irrigation; construction de ports maritimes, fluviaux et aériens; immeubles de rapports, entrepôts, hangars, silos et autres; ainsi que toutes opérations commerciales et financières se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Elle aura son siège et domicile légal à Alexandrie.

Son capital social est fixé à quarante mille livres égyptiennes (L.E. 40.000), représenté par dix mille (10.000) actions de Livres Égyptiennes quatre (L.E. 4) chacune.

## NATIONAL BANK OF EGYPT

Les bénéfices bruts pour l'exercice 1937 atteignent Lst. 938.843 contre Lst. 948.106 l'exercice précédent. Les frais généraux et l'allocation au Conseil d'Administration absorbent Lst. 479.268 contre 475.220, laissant un solde disponible de Lst. 549.574 contre 472.885. A ce montant, il faut ajouter le report à nouveau de Lst. 229.869, ce qui permet de distribuer le même dividende que l'année dernière, soit Lst. 1,10/- et de reporter à nouveau Lst. 239.444.

\* \* \*

## EGYPTIAN WORKS & CONSTRUCTION COMPANY S.A.E.

Entre :

El-Ferik Sir Charlton W. Spinks pacha, sujet britannique, (250 actions);

Victor A. Adda, banquier, sujet égyptien, (2.250 actions);

Joseph A. Adda, banquier, sujet égyptien, (1.750 actions);

Fernand C. A. Adda, banquier, sujet égyptien, (1.700 actions);

Silvio Pinto, commerçant, sujet italien, (1.750 actions);

Ezio Pinto, commerçant, sujet italien, (1.750 actions);

Attilio Pinto, commerçant, sujet italien, (1.750 actions);

L. A. Mazin, ingénieur, citoyen français, (250 actions);

Fahmy Wissa bey, propriétaire, sujet égyptien, (250 actions);

Mohamed Farghali bey, commerçant, sujet égyptien, (500 actions);

Frank William Cramer Roberts, ingénieur, sujet britannique, (250 actions);

a été constitué une Société Anonyme sous la susdite dénomination d'une durée de cinquante (50) années.

La Société aura pour objet l'entreprise et l'exécution de travaux publics et de constructions civiles et privées de toute nature, en Egypte ou à l'étranger, ainsi que toutes opérations y relatives.

Elle aura son siège et domicile légal à Alexandrie.

Son capital est de livres égyptiennes cinquante mille (L.E. 50.000) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) actions de Livres Égyptiennes quatre (L.E. 4) chacune.

### ASSOCIATION DE PORTEURS DE VALEUR MOBILIERES EN EGYPTE

Nos lecteurs se souviennent que le 11 novembre écoulé, une Assemblée Générale qui s'est tenue au Palais de la Bourse Royale du Caire a créé une Association de Porteurs de Valeurs Mobilières en Egypte.

Le Comité nommé à la dite Assemblée, après différentes prises de contact a tenu une réunion le 23 février et a examiné certaines questions d'ordre général, et fixé dans la 2ème semaine du mois de mars, la date de sa prochaine réunion.

A cette occasion nous rappelons que les objectifs de cette association sont les suivants :

a) Grouper tous renseignements afférents aux conditions de constitution, de fonctionnement, de modification ou de liquidation de Sociétés Egyptiennes ou exploitant en Egypte.

b) Convoquer toutes assemblées de porteurs et constituer ou provoquer la constitution entre eux de tous groupements, comités ou syndicats, pour arrêter et prendre toutes dispositions pour la défense de leurs droits, représenter ou faire représenter les porteurs tant en Egypte qu'à l'étranger, intervenir, s'il y a lieu, en leur nom et agir dans leur intérêt par les voies amiables ou autres.

c) Présenter toutes suggestions et tous vœux au Gouvernement Egyptien, provoquer son intervention et solliciter son appui.

d) Entretenir des rapports avec toutes institutions similaires à l'étranger, et au besoin, fournir à ses adhérents tous renseignements relatifs à des sociétés existant et fonctionnant à l'étranger.

\* \* \*

### LE PRIX DE L'ECLAIRAGE ELECTRIQUE A ALEXANDRIE

La Cour d'Appel Mixte a renvoyé à l'audience du 14 avril prochain le procès pendant entre la Municipalité et la Compagnie Lebon au sujet du tarif de l'éclairage électrique.

On sait que des pourparlers se poursuivent entre les deux parties pour régler l'affaire à l'amiable.

\* \* \*

### BIERES BOMONTI

Lundi après-midi a été tenue l'assemblée générale ordinaire de cette Société.

Etaient présentes ou représentées. 24.580 actions.

M. René Ismail préside. Me. Casdagli faisait fonctions de secrétaire, et scrutateurs, MM. Louis Caillat et Moïse Bondi.

Deux nouveaux administrateurs sont nommés : MM. D.U. Stikker et Robert Lambert, respectivement directeur et administrateur de la « Koloniale Brouwerijen Cobra », Amsterdam.

Les bénéficiaires nets se sont élevés à L.E. 25.527. Le dividende est fixé à 6 francs, dont le paiement sera effectué à une date à fixer par le Conseil.

### LE TAUX LEGAL D'INTERETS Il sera réduit à 8%

Le Comité Consultatif de Législation a examiné dernièrement un projet de décret-loi portant réduction du taux légal des intérêts. Il l'a approuvé et l'a renvoyé au Conseil des Ministres.

Nous croyons savoir que ce projet de décret-loi réduit de 9 à 8% le taux légal des intérêts, tout en réservant le droit du gouvernement de réduire ce taux à 7% si les circonstances l'exigent.

\* \* \*

### L'HUMIDITE DU COTON EGYPTIEN

La Commission Egyptienne Internationale du Coton s'est réunie sous la présidence de S.E. Ahmed Abdel Wahab. Y ont assisté S.E. Fouad Abaza pacha, Hussein Enane bey, Aly Yéhia bey et Dr. Lawrence Boles.

La commission s'est occupée de la question de l'humidité du coton qui avait été longuement discutée par la Conférence Internationale du Coton et au sujet de laquelle aucune décision n'avait été prise. Il a été décidé de renvoyer la réunion à trois semaines afin de permettre au Dr. Boles de terminer les expériences qu'il a déjà commencées à cet effet et de pouvoir établir par des chiffres les résultats obtenus tant en ce qui concerne l'hu-

midité du coton dans les champs que dans les dépôts et les usines d'égrainage.

La commission espère qu'entre temps elle pourra connaître l'avis des exportateurs pour être à même de procéder à une étude complète de la question au cours de la prochaine réunion. Elle pourra ainsi préparer la note exposant le point de vue de l'Egypte, pour la soumettre à la prochaine réunion de la Commission Internationale qui sera tenue à Berlin dans le courant du mois de juillet prochain.

\* \* \*

### POUR AMELIORER LA CULTURE DU COTON

Désireuse d'améliorer la culture du coton, le ministère de l'Agriculture vient de demander au Ministère des Communications de vouloir bien mettre à sa disposition un certain nombre d'automobiles dotées de microphones, en vue de tournées à faire dans les provinces, pour donner des conseils et des indications aux cultivateurs au sujet de la culture du coton.

Le ministère des Communications a demandé à ses services techniques d'étudier cette demande et de lui donner leur avis à son sujet.

### BIBLIOGRAPHIE

## LE MONDE NOUVEAU

Certaines méditations de l'esprit contiennent déjà des actes et il est ainsi des études qui tracent les signes de l'avenir. Considérées avec le recul du temps, ils éclairent une époque en procurant sur les évocations des sociétés humaines les lumières avec lesquelles seront composées les explications de l'histoire. Tel est, sans aucun doute « Le Monde Nouveau », le magistral ouvrage de M. Isaiah Bowman (Payot Edit. Paris).

Dès le début de l'ouvrage l'auteur écrit « Le monde est brisé; sa vie internationale est rompue; il est dans un désordre économique général ». Cette conséquence du cataclysme qui a « retourné » notre milieu politique et social pose le problème si ardu de la reconstruction d'un monde nouveau. A vrai dire, le travail est amorcé mais de quelle manière va-t-il être poursuivi au cours des années les plus proches? Et les changements qui se produiront dans la géographie politique et économique du monde signifieront-ils la paix ou la guerre, la force ou la faiblesse? On se pose la question avec une anxiété d'autant plus vive que, sur le globe, le nombre des points dangereux a augmenté et que les zones de friction ont cru avec le développement des frontières. L'ou-

vrage de M. Bowman est à cet égard une mine de documents. Les éléments de tous les problèmes de la politique universelle qui sont et qui seront encore longtemps à l'ordre du jour, s'y trouvent rassemblés.

En même temps, ouvrage de géographie, d'histoire ou d'économie politique, il donne au lecteur l'occasion d'être renseigné sur les bouleversements récents de tant d'Etats, sur les difficultés qu'ils rencontrent, sur les difficultés qui les agitent, d'ordre social, économique et politique. Près de deux cents cartes et graphiques illustrent cet ouvrage; une figure représente les trente-deux contestations territoriales qui existaient en Europe centrale en 1918 et qu'on ne saurait se flatter de tenir pour définitivement réglées.

Toutes les constatations de M. Bowman, énumérées avec une lucidité clinique, seraient de nature à contraindre au découragement; elles ne donnent pourtant pas à l'auteur le sentiment du déclin du monde. C'est que, doué d'une vaste culture, il peut penser et s'exprimer en philosophe de l'histoire. Aussi la lecture de son « Monde Nouveau » en même temps qu'elle instruit, laisse une impression encourageante.

J.S.

# LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

## DU 25 FÉVRIER AU 4 MARS 1938

| DESIGNATION<br>DES VALEURS                      | 25 Fév.<br>1938 | 4 mars<br>1938 | DESIGNATION<br>DES VALEURS                 | 25 Fév.<br>1938 | 4 mars<br>1938 |
|-------------------------------------------------|-----------------|----------------|--------------------------------------------|-----------------|----------------|
| <b>FONDS D'ÉTAT</b>                             |                 |                | <b>SOCIÉTÉS FONCIÈRES</b>                  |                 |                |
| Unifiée 4% ..... Lst.                           | 102 7/8         | 102 15/16      | Dom. Ch. Fadi, Jouiss. ... Frs.            | 106             | 104            |
| Privilégiée ..... Lst.                          | 94 5/8          | 94 3/8         | Gharb. Land Cy., Act. ... Frs.             | 1 7/64          | 1 7/64         |
| Bons du Trésor 4 1/2% ..... L.E.                | 102 3/8         | 102 3/8        | Gharb. Land Cy., Fd. ... L.E.              | 0 7/64          | 0 7/64         |
| Lots Turcs ..... Frs.                           | 3               | 3              | Anglo-Egypt. Land Allot. L.E.              | 3 9/16          | 3 9/16         |
| Trib. d'Eg. 3 1/2% ..... Lst.                   | 100             | 100            | Sté Fonc. d'Egypte ..... Lst.              | 6 1/2           | 6 9/16         |
| Tribut d'Eg. 4% ..... Lst.                      | 102 3/4         | 102 3/4        | Wadi Kom-Ombo, Act. ... Lst.               | 6 1/2           | 6 31/64        |
| <b>BANQUES</b>                                  |                 |                | Wadi Kom-Ombo, Fd. ... Lst.                | 36 5/8          | 36 5/8         |
| Agricult. Bank ..... Lst.                       | 0 5/32          | 0 5/32         | Anglo-Belgian Cy. .... Lst.                | 0 61/64         | 0 61/64        |
| Agricult. Bank, Fond. ... Lst.                  | 38 1/4          | 38 1/2         | <b>SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES</b>               |                 |                |
| Crédit Agr. d'Egypte, Act. Ord. .... P.T.       | 495             | 495            | Union Foncière ..... Lst.                  | 2 27/32         | 2 29/32        |
| National Bank ..... Lst.                        | 38 5/8          | 38 3/8         | Eg. Enter. et Dev. .... L.E.               | 4 3/8           | 4 3/8          |
| Crédit Foncier Egpt. Act. Frs.                  | 791             | 789            | Eg. Enter. et Dev. Fd. ... L.E.            | 0 3/8           | 0 3/8          |
| Crédit Foncier Fd. 1/10 ... Frs.                | 1540            | 1500           | Cairo-Héliopolis ..... Frs.                | 297 1/2         | 296            |
| Crédit Fon. Ob. lots 1903 Frs.                  | 332             | 335 1/2        | Cairo-Héliopolis, Fd. ... L.E.             | 12 5/8          | 12 5/16        |
| Crédit Fon. Ob. lots 1911 Frs.                  | 299             | 298 1/2        | Cairo-Héliopolis, Ob. ... Frs.             | 533 3/4         | 536 1/2        |
| Crédit Fon. Obl. 3 1/2% ..... Frs.              | 521 1/2         | 521 1/2        | Egypt. Delta Land ..... Lst.               | 1 15/64         | 1 7/32         |
| Crédit Fon. Ob. 3% ..... Frs.                   | 495 1/4         | 495 1/4        | New-Egyptian Cy. .... Sh.                  | 16/9            | 16/6           |
| Crédit Fon. Ob. 3 1/2% Em. 1937 ..... L.E.      | 96.75           | 96.75          | Sté. Im. Gare Caïre ..... L.E.             | 3 3/16          | 3 3/16         |
| Banque d'Athènes ..... Frs.                     | 12 3/4          | 12             | Koubbeh Gardens ..... L.E.                 | 2               | 2              |
| Sté. An. Belgo-Egyptien-ne, Part Soc. .... Frs. | 49 1/2          | 49 1/2         | Cairo Suburban Land ... L.E.               | 2 3/4           | 2 3/4          |
| Land Bank, Act. Ord. ... Lst.                   | 4 61/64         | 4 15/16        | <b>SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES</b>              |                 |                |
| Land Bank, Fond. .... Lst.                      | 48              | 47 1/2         | Crown Brewery ..... Frs.                   | 128             | 128            |
| Land Bank Ob. 3 1/2% ..... Frs.                 | 457 1/4         | 457 1/4        | Cie. Frigorifique ..... L.E.               | 6 1/4           | 6 1/4          |
| Land Bank, Ob. 4% ..... Frs.                    | 70              | 70             | Sté. Eg. Irrig., Act. .... L.E.            | 3 7/16          | 3 7/16         |
| Land Bank, Ob. 4 1/2% 1930. P.T.                | 876             | 876            | Manure Cy. .... L.E.                       | 1 1/2           | 1 1/2          |
| Land Bank 5% 1926 ..... Lst.                    | 105             | 105            | Salt and Soda ..... Sh.                    | 44 1/2          | 44 6/34        |
| Land Bank, 5% 1927 ..... L.E.                   | 104 1/2         | 105            | Port-Said Salt ..... Sh.                   | 47/-            | 46/9           |
| Banque Misr ..... L.E.                          | 6 23/32         | 6 23/32        | Egyptian Markets ..... Sh.                 | 25/9            | 25/9           |
| Bq. Com. Grèce, Act. ... Frs.                   | 20              | 20             | Anglo-Eg. Oilfields, Act. Lst.             | 2 3/64          | 2 3/64         |
| Mortgage Bank of Palestine Act. Ord. .... L.E.  | 5.75            | 5.53 exc.      | Suc. et Raf. Eg., Ord. ... Frs.            | 136 1/4         | 134            |
| Ob. 5% 1938-56 s. U.V.W. L.E.                   | 96.25           | 96.25 a.       | Suc. et Raf. Eg. Priv. ... Frs.            | 120 1/2         | 120            |
| Ob. 5% 1939-56 série X. ... L.E.                | 96.25           | 96.25 a.       | Suc. et Raf. Eg., Ob. ... Frs.             | 492             | 492            |
| Ob. 5% 1941-56 série Y. ... L.E.                | 97.50           | 97.50 a.       | Suc. et Raf. Eg., Fd. ... L.E.             | 3 1/32          | 3              |
| <b>Eaux</b>                                     |                 |                | Elect. Light & Pow ..... L.E.              | 18 3/4          | 18 3/4         |
| Eaux Caïre, Act. .... Frs.                      | 133             | 132 1/2        | Elect. Light Pow Jss. ... L.E.             | 14 1/2          | 14 1/2         |
| Eaux Caïre, Jouiss. .... Frs.                   | 421 1/2         | 429            | Industrie du Froid, Act. L.E.              | 4 27/32         | 4 27/32        |
| Eaux Caïre, Fond. .... Frs.                     | 3005            | 3015           | Filature Nationale Ord. ... Lst.           | 8 43/64         | 8 25/32        |
| Eaux Caïre, Obl. 4% ..... Lst.                  | 100 1/2         | 100 1/2        | Cairo Sand Bricks ..... Lst.               | 4 3/8           | 4              |
| Eaux Caïre, Obl. 4% ..... Lst.                  | 100 1/2         | 100 1/2        | Imprimerie Misr ..... L.E.                 | 6 7/8           | 6 7/8          |
| <b>TRANSPORTS</b>                               |                 |                | Sté Misr Egr. Coton ..... L.E.             | 4 1/8           | 4 1/8          |
| Anglo-Am. Nile Cy. .... Lst.                    | 1 3/8           | 1 3/8          | Plâtrière Ballah ..... L.E.                | 4 1/2           | 4 1/2          |
| Aut.-Om. Caïre, Act. .... L.E.                  | 4               | 4              | Alexandria Pressing ..... Lst.             | 8               | 7 15/16        |
| Aut.-Om. Caïre, Fd. .... L.E.                   | 1               | 1              | «Al Chark» Cie. Ass. sur la Vie ..... L.E. | 6 3/8           | 6 3/8          |
| Menzaleh Canal, Act. ... P.T.                   | 160             | 160            | Soc. Ciments Portland Tourah ..... P.T.    | 1190            | 1190           |
| Ch. Fer Kéneh, Act. .... Lst.                   | 25 21/32        | 25 21/32       | Sté Misr Fil. et Tiss. Act. L.E.           | 5 1/8           | 5 1/8          |
| United Egypt. Nile ..... L.E.                   | 2 5/16          | 2 5/16         | The As. Cotton Ginners, Lst.               | 0 43/64         | 0 43/64        |
| Ob. Suez 3% 2e. série ... Frs.                  | 653             | 640 1/2        | <b>HOTELS</b>                              |                 |                |
| Ob. Suez 3%, 3e. série ... Frs.                 | 654             | 636 1/2        | Gd. Hôt. Eg. Nung. .... Lst.               | 17 1/4          | 17 1/4         |
| Suez 5% ..... Frs.                              | 668             | 655            | Gd. Hôt. Ob. Série A. ... Lst.             | 109             | 109            |
| Trams Alex., Div. .... Frs.                     | 260             | 260            | Up. Eg. Hot., Nouv. .... L.E.              | 1 1/2           | 1 1/2          |
| Trams Alex., Act. Jouiss. Frs.                  | 30 1/2          | 30 1/2         | Up. Eg. Hot., Ob. 5% ... L.E.              | 87 1/2          | 87 1/2         |
| Trams Alex., Ob. 4% ..... Frs.                  | 490             | 490            | Egyptian Hot., Ord. .... Lst.              | 1 23/32         | 1 23/32        |
| Trams Caïre, Parts Soc. Frs.                    | 77 1/4          | 76 1/4         | Egyptian Hot., Priv. .... Lst.             | 9 13/16         | 9 27/32        |

# LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

## DU 25 FÉVRIER AU 4 MARS 1938

| DESIGNATION<br>DES VALEURS      | 25 Fév.<br>1938 | 4 mars<br>1938 | DESIGNATION<br>DES VALEURS        | 25 Fév.<br>1938 | 4 mars<br>1938 |
|---------------------------------|-----------------|----------------|-----------------------------------|-----------------|----------------|
| Empr. Municipal 1902 ... Lst.   | 100             | 100            | Delta Lt. Rys., Priv. .... Lst.   | 1 15/32         | 1 15/32        |
| Empr. Municipal 1919 ... L.E.   | 104             | 104            | Alexandria Ramleh ..... Lst.      | 1 3/16          | 1 3/16         |
| Land Bank Act. .... Lst.        | 5               | 4 15/16        | Trams Alex., Div. .... Frs.       | 258             | 260            |
| Land Bank, Fond. .... Lst.      | 48              | 48 1/4         | Trams Alex., Jouiss. .... Frs.    | 31 1/2          | 31 1/2         |
| Land Bank Obl. 3 1/2% .... Frs. | 469             | 469            | Trams Alex., Obl. 4% .... Frs.    | 494             | 494            |
| Land Bank, Obl. 4% .... Frs.    | 70              | 70             | Press. et Dépôts Act. .... L.E.   | 23 7/16         | 23 1/16        |
| Commercial Bank ..... Lst.      | 1               | 1              | Presses Libres ..... L.E.         | 13              | 13             |
| Alexandria Water ..... Lst.     | 17 1/2          | 17 3/8         | Net et Pressage ..... L.E.        | 11 29/32        | 11 25/32       |
| Béhéra, Ord. .... L.E.          | 11 3/4          | 11 3/4         | Alex. Pressing .. .... L.E.       | 8 5/32          | 7 13/13        |
| Béhéra, Priv. .... Lst.         | 5 3/8           | 5 3/8          | Bonded War., Ord. .... Lst.       | 6 1/2           | 6 1/2          |
| Urb. et Rurales ..... Lst.      | 2 3/4           | 2 3/4          | Bonded War., Priv. .... Lst.      | 5 3/4           | 5 3/4          |
| Urb. et Rurales, Fond. ... Lst. | 0 3/8           | 0 3/8          | Filature Nationale, Act. ... Lst. | 8 11/16         | 8 23/32        |
| Union Foncière ..... Lst.       | 2 27/32         | 2 27/32        | Salt and Soda ..... Sh.           | 44/7 1/2        | 44/4 1/2       |
| The Gabbary Land ..... L.E.     | 2 13/32         | 2 5/16         | Port-Said Salt ..... Sh.          | 47/—            | 46/9           |
| La Gérance Imm. .... L.E.       | 4 3/4           | 4 3/4          | Ass. Cotton Ginners ..... Lst.    | 0 11/16         | 0 21/32        |

### Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Égypte

#### Avis

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au Caire le 28 février 1938, a voté les répartitions suivantes :

1.) aux Obligations ordinaires Frs. 10, ou P.T. 38,575 en échange du coupon No. 58 ;

2.) aux Actions privilégiées P.T. 22,18 par action ou Lst 0-4-6 1/2 en échange du coupon No. 24 ;

3.) aux Actions ordinaires P.T. 22,18 par action ou Lst. 0-4-6 1/2 en échange du coupon No. 23.

Les coupons seront payés en Égypte en piastres égyptiennes et en France les coupons d'actions seront payés en Livres Sterling et les coupons d'Obligations en Francs.

Des coupons soumis aux impôts français il sera déduit :

Pour les Actions privilégiées P.T. 6,366 ou Lst. 0-1-3 3/4.

Pour les Actions ordinaires P.T. 6,482 ou Lst. 0-1-4.

En sorte que les dividendes nets pour les comptes soumis aux dits impôts français seront :

Pour les Actions privilégiées P.T. 15,814 ou Lst. 0-3-2 3/4.

Pour les Actions ordinaires P.T. 15,698 ou Lst 0-3-2 1/2.

Les impôts seront déduits de chaque coupon, à moins que le porteur ayant ses titres hors de France justifie, à l'un des guichets payeurs, soit par la production de son titre même à l'échéance du coupon, soit par une déclaration d'une banque principale, que le titre se trouvait dans ses coffres à l'échéance du coupon.

(En conformité de la 2ème résolution votée par l'Assemblée Générale Ordinaire).

Pour permettre aux porteurs hors de France de faire cette justification sans envoyer leurs titres en Égypte, nous avons prié la Banque de Paris et des Pays-Bas à Bruxelles, le Crédit Suisse à Genève et la National Bank of Egypt à Londres de procéder à cette vérification dans leurs pays respectifs.

Les dividendes seront payables à partir du 5 mars 1938, pour les coupons d'Obligations et à partir du 10 mars 1938, pour les coupons d'Actions.

En France : à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue J'Antin à Paris.

Au Caire : au Siège Social, 12, rue Cheikh Abou El Sebaa.

Les porteurs qui désireraient encaisser leurs coupons à Alexandrie pourront présenter leurs bordereaux à l'Agence de la Société, 4, rue Tewfik.

Le Conseil d'Administration.

### SOCIÉTÉ ANONYME DES EAUX DU CAIRE

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le vendredi 18 mars 1938, à 15 h. 30, au siège de la Société au Caire, à Za'fr-el-Gamal, Boulac.

#### ORDRE DU JOUR

Rapport du Conseil d'Administration ;

Rapport des Censeurs ;

Approbation des Comptes de l'exercice 1937 ;

Fixation du dividende à distribuer ;

Nomination d'Administrateurs ;

Nomination de deux censeurs.

Pour assister à l'Assemblée, il faut être propriétaire de dix (10) actions au moins, et faire le dépôt de ces actions cinq jours au moins avant la réunion, au siège de la Société ou dans un des Établissements ci-après, au Caire ou à Alexandrie :

Crédit Lyonnais, The National Bank of Egypt, Banque Ottomane, The Barclays Bank Ltd. (D.C.O.), Comptoir National d'Escompte de Paris, Banco Italo-Egiziano, Banca Commerciale Italiana per l'Egitto, Banque d'Athènes, Banque Belge et Internationale en Égypte.

L'Assemblée ne pouvant délibérer valablement que si la proportion d'actions prévue par les statuts est représentée, Messieurs les Actionnaires sont priés de faire le dépôt de toutes leurs actions.

# Chronique de la Bourse des Valeurs

Le 4 mars 1938.

Aucun événement particulièrement saillant dans la politique internationale. On est dans l'attente des pourparlers anglo-italiens.

Entre temps, on suit avec intérêt le développement de la situation intérieure en Autriche. Il s'y développe de plus en plus un sentiment général anti-nazi. Le Cabinet a refusé de ratifier l'accord conclu entre les nazis et le ministre de l'Intérieur autrichien, M. Seyss-Inquart. D'autre part, des manifestations de nazis autrichiens ont été interdites. Ainsi, le peuple autrichien prouve sa ferme volonté de défendre l'indépendance de son pays. Y parviendra-t-il seul ? Les événements nous le diront.

Par ailleurs, recevant l'Ambassadeur britannique à Berlin, M. Hitler avait déclaré qu'avant toute chose il lui faudrait des colonies et qu'il n'est pas disposé à donner des garanties pour l'Autriche. Comme on peut le constater, les exigences de l'Allemagne augmentent de plus en plus. Signe de temps. On spéculé avec ce qu'on appelle, en Allemagne, la faiblesse de la Grande-Bretagne et de la France. Mais Hitler pourrait fort bien se tromper. Toute chose à une limite, même la plus grande patience.

Néanmoins, les pourparlers anglo-italiens restent à la base de toute nouvelle évolution de la situation politique internationale.

Les marchés étrangers restent dans l'expectative. La tendance demeure calme, mais assez soutenue.

\* \* \*

Notre marché n'a compté cette semaine que quatre jours ouvrables. La tendance y est demeurée assez satisfaisante, bien que les transactions ne fussent pas très actives.

En fin de semaine, on a pu relever une certaine fermeté dans le compartiment industriel. Cela est dû à l'espoir d'une sauvegarde de la production nationale, telle qu'elle ressort de la politique financière du Gouvernement égyptien.

D'autre part, on est de plus en plus rassuré en ce qui concerne la politique fiscale future qui, d'après les déclarations du ministre des Finances, semble devoir être assez modérée.

## FONDS D'ETAT

Les Fonds d'Etat égyptiens furent fermes. L'Unifiée gagne une fraction à Lst. 102 15/16, alors que la Privilégiée termine à Lst. 94 3/8, également en gain d'une fraction.

## BANCAIRES

La National Bank abandonne quelques fractions à Lst. 38 3/8. L'action Crédit Foncier clôture à frs. 789 contre 791. La dixième termine à frs. 1500

contre 1540. Les obligations à lots sont fermes. L'émission 1903 clôture à frs. 335 1/2 contre 332, l'émission 1911 terminant inchangée à frs. 298 1/2.

La Banque d'Athènes est plus faible à frs. 12 contre 12 3/4. Les Land Bank sont offertes, l'action à Lst. 4 15/16, en perte d'une fraction et la fondateur à Lst. 47 1/2 contre 48.

## EAUX, TRANSPORTS ET CANAUX

La jouissance Eaux du Caire est légèrement plus faible à frs. 429 contre 431 1/2. Par contre, la fondateur gagne une dizaine de francs à 3025.

Les obligations Suez ont fléchi sensiblement. Les 5%, 2ème série, clôturent à frs. 636 1/2 contre 654. Les 5% terminent à frs. 655 contre 668.

Les Trams d'Alexandrie avaient esquissé un mouvement de reprise, sans lendemain. La Dividende clôture inchangée à frs. 260, après avoir atteint 265. Les jouissances demeurent à frs. 30 1/2.

La part sociale Trams du Caire, bien que demandée à frs. 76 1/4, perd un franc sur les cours de la semaine précédente.

## FONCIERES ET IMMOBILIERES

La jouissance Cheikh Fadl poursuit sa course rétrograde, clôturant à frs. 104 contre 105 3/4. L'action Gharbieh Land est offerte à Lst. 1 7/64. L'action Kom-Combo a perdu une petite fraction à Lst. 6 31/64. La fondateur reste inchangée à Lst. 36 5/8.

L'Union Foncière est ferme à Lst. 2 29/32 contre 2 27/32. Les Cairo-Heliopolis n'ont pu maintenir leur avance précédente. L'action clôture à frs.

296 contre 297 1/2, alors que la fondateur fléchit à L.E. 12 5/16 contre 12 5/8.

La Delta Land perd une fraction à 1 7/32. La New-Egyptian clôture à sh. 16/6 contre 16/9. La Sidi Salem se maintient assez ferme à Lst. 0 17/32.

## INDUSTRIELLES

A part quelques valeurs, le compartiment industriel fut assez ferme reflétant le sentiment de satisfaction provoqué par les perspectives d'une protection sérieuse de l'industrie nationale.

La Salt & Soda gagne quelques fractions à sh. 44/6 3/4. Par contre, la Port-Said Salt est légèrement plus faible à sh. 46/9.

L'action Egyptian Markets est recherchée à sh. 25/9. L'Oilfields clôture ferme à Lst. 2 3/64. Par contre, les valeurs sucrières sont plus faibles. L'action ordinaire termine à frs. 134 contre 137. La privilégiée perd une fraction à frs. 120. Quant à la fondateur, elle fléchit à L.E. 3 contre 3 3/32.

La Filature Nationale gagne de nouvelles fractions clôturant à Lst. 8 25/32 contre 8 43/64.

L'action Ciments Tourah est inchangée à P.T. 1190. L'Associated Ginners termine également sans changement à Lst. 0 43/64.

## HOTELIERES

Les valeurs hôtelières n'ont pas subi de changement. L'action Upper Egypt Hotels termine à L.E. 1 1/2 et l'ordinaire Egyptian Hotels clôture à Lst. 1 23/32.

# BANQUE D'ATHÈNES

(Société Anonyme)

SIÈGE SOCIAL A ATHÈNES  
ADRESSE TELEGRAPHIQUE BANCATHEN

Capital entièrement versé ..... Drs. 100.800.000  
Réserves ..... Drs. 75.200.000

SIÈGE CENTRAL A ATHENES: 108 Agences en Grèce.  
ANGLETERRE: Londres, 22, Fenchurch Street.  
EGYPTE: Alexandrie, Le Caire, Port-Saïd.  
CHYPRE: Limassol, Nicosie.

BANQUE AFFILIEE AUX ETATS-UNIS:

NEW-YORK: The Bank of Athens Trust Co., 205, West 33rd Str.

# LETTRE DE BRUXELLES

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, le 25 février 1938.

La deuxième quinzaine du mois de février 1938 restera, dans la mémoire des hommes d'affaires, comme une des plus agitées et, par moments, des plus angoissantes d'une époque fertile en événements sensationnels. Disons immédiatement que cette quinzaine, commencée sous de sombres auspices, s'est achevée dans une ambiance d'espoir et même d'optimisme.

Le marché a été dominé par les évolutions rapides de la situation politique internationale. Rappelons-en le schéma. Au lendemain du 4 février, qui marque la concentration totale des pouvoirs militaires, diplomatiques et économiques aux mains des dirigeants nationaux-socialistes d'Allemagne, le gouvernement raciste de Bucarest tombe; les négociations italo-britanniques reprennent activement. L'opinion internationale est partagée entre la crainte que les événements d'Allemagne soient suivis sans délai par un coup d'éclat sur le plan de la politique extérieure et l'espoir qu'un rapprochement entre les gouvernements de Rome et de Londres sauvegardera le statu quo en Europe centrale.

Cet espoir, est démenti par les déclarations du Secrétaire d'Etat au Foreign Office. Aussitôt, on apprend l'entrevue de Berchtesgaden entre le Fuhrer et le Chancelier d'Autriche. Isolé, le cabinet de Vienne cède aux injonctions allemandes. L'Italie, abandonnant sa position du mois de juillet 1934, reste neutre. Le pas franchi sans coup férir par le Reich vers l'annexion de fait de l'Autriche, qui lui ouvre la domination de toute la zone danubienne, jette un trouble profond dans l'opinion internationale.

Les commentaires de la presse française sont particulièrement virulents et inquiétants. Ils vont jusqu'à faire présumer d'une « intervention » en faveur de l'indépendance autrichienne. A la veille du discours du chancelier Hitler au Reichstag, l'incertitude et la tension sont à leur comble. Le discours du Fuhrer allemand est, dans un certain sens, pacifique; il définit les volontés du gouvernement de Berlin; il dénombre les points de friction qui subsistent; il dénonce vigoureusement, sinon

brutalement, la malfaisance d'une politique fondée sur des principes inapplicables; il s'achève — sans définir avec clarté la situation nouvelle de l'Autriche — par l'annonce du réarmement intensif du Reich.

Aussitôt en possession de la déclaration du Fuhrer, qui rejoint incontestablement sur beaucoup de points les préférences de milieux conservateurs anglais et qui, dans maints pays d'Europe, est conforme aux vues réalistes de fractions importantes de l'opinion, le cabinet de Londres abandonne la politique de sécurité collective à tout prix et d'éloignement systématique de l'Italie. M. Eden démissionne. Les pourparlers avec l'ambassadeur Grandi sont renoués. On annonce la nomination au Foreign Office de Lord Halifax, négociateur du rapprochement anglo-allemand.

\* \* \*

Sans se dissimuler que la déclaration au Reichstag n'apporte pas de contribution précise à la paix, le marché des valeurs s'est attaché immédiatement à l'heureuse signification du renversement soudain de la politique extérieure britannique. Il l'a interprété comme une promesse de liquidation du conflit méditerranéen — conflit artificiel à bien des égards — et par conséquent de regroupement des nations essentiellement intéressées à modérer l'expansion de l'influence allemande dans le bassin du Danube. Le marché a escompté aussi que les mutations intervenues au sein du cabinet de Londres comporteront un grand retentissement sur la situation politique intérieure de la France.

Quoi qu'il en soit, la tendance s'est retournée avec toute la vigueur que devait lui imprimer la persistance d'engagements à la baisse en ferme et en primes. Le « fait nouveau » d'ordre international a joué comme on avait lieu d'en présumer. D'autres faits ont d'ailleurs contribué à son action boursière.

Le Gouvernement de Washington constatant non seulement l'existence de la reprise économique escomptée pour le début de 1938, mais aussi une sérieuse aggravation de la crise sous la forme de baisse du dollar, change d'objectif d'opinion et de projets. Il proclame l'insuffisance des prix

de base actuels. Il déstérilise d'office et, mensuellement, 100 millions de dollars d'or nouvellement importé. Il donne instruction à la « Reconstruction and Finance Corporation » de mettre en oeuvre plus libéralement le solde disponible de ses crédits; il hâte l'examen de la question des tarifs de chemins de fer; il met à l'étude la construction d'autostrades, etc.

Bien que les variations d'attitude du gouvernement américain aient altéré la confiance que ses déclarations inspirent aux milieux d'affaires, bien que la justesse de son diagnostic en matière économique ait été quelques fois démentie, la Bourse de New-York a réagi aux appréciations et aux promesses du Président des Etats-Unis. Son mouvement de reprise a été appuyé par une hausse des métaux non-ferreux, du caoutchouc et surtout du coton, dont la baisse en 1937 avait donné le premier signal de la crise actuelle. Des estimations plus optimistes ont été publiées au sujet de l'orientation des marchés industriels et, notamment, par l'« Iron Age », qui a fait présumer un redressement prochain du prix de l'acier.

Ajoutons que les pourparlers commerciaux anglo-américains ont fait naître des espérances auxquelles les marchés financiers libres ne pouvaient être indifférents.

Tels sont, résumés et définis brièvement, les éléments qui ont déterminé les tendances boursières pendant la quinzaine écoulée. Ils donnent à constater que les facteurs de hausse l'ont emporté sur les facteurs de baisse. Une analyse moins sommaire des mouvements du marché fait apparaître, au surplus, que l'action des éléments de baisse a été assez faible. Pendant les plus mauvaises séances de la quinzaine, c'est à peine si les cours pratiqués se sont écartés des taux de compensation établis le 7 février dernier. Par contre, le raffermissement a été facile et rapide.

Il n'est guère douteux que l'amélioration des marchés se poursuivra si les événements internationaux n'y mettent obstacle. Or, le moins que l'on espère après tant d'agitations est une période d'accalmie et de négociations discrètes, mais utiles.

A. W.

# LA REVUE COTONNIERE

## COTON AMERICAIN

### LIVERPOOL

|            |         |        |
|------------|---------|--------|
| Disponible | 23/2/38 | 2/3/38 |
| Américain  | 5.25    | 5.12   |
| Guiza 7    | 7.84    | 7.61   |
| Achmouni   | 6.55    | 6.24   |

### NEW-YORK

|            |      |      |
|------------|------|------|
| Disponible | 9.37 | 9.24 |
|------------|------|------|

Alexandrie, le 3 mars 1938.

Après l'effort fourni ces dernières semaines le marché américain semble marquer un point d'arrêt. Des alternances de hausse et de baisse eurent pour résultat un recul d'une vingtaine de points sur les plus hauts niveaux atteints la semaine dernière. Somme toute, la réaction fut assez modérée si on considère que bon nombre d'opérateurs furent trop heureux de trouver une occasion de liquider avec bénéfice des positions conservées patiemment durant de longs mois.

Il se peut que le mouvement de réaction s'accroisse quelque peu, mais à chaque fléchissement de nouveaux acheteurs apparaîtront. Il serait en effet illogique que le plan agricole du Président Roosevelt si laborieusement élaboré, et en vue duquel on avait mobilisé toutes les influences du Sud fût voué à un échec complet. Quelque opinion que l'on puisse avoir sur la valeur constructive du « Farm Bill », il n'en constitue pas moins un fait nouveau appelé à exercer une influence sur la situation cotonnière. Son effet psychologique persistera durant un certain temps du moins.

On commence à avoir quelques précisions sur les dispositions essentielles du « Farm Bill ». Sa mise en vigueur est subordonnée à l'adhésion des deux tiers des agriculteurs. On peut tenir pour certains que ceux-ci sont complètement ralliés à ce projet et ne marchandent pas leur vote. Il faut donc s'attendre à une réduction drastique de l'acréage. En échange, les fermiers recevront des indemnités pécuniaires. Ceux qui ne se conformeraient pas aux décisions de l'Administration seraient privés de toute avance et seraient en outre condamnés à des amendes.

Quant au coton gagé sous le système du prêt, sa liquidation a été différée à Juillet 1939, en sorte qu'il ne constitue plus une menace imminente. Pour ce qui est de l'achat de ce coton par le Gouvernement en vue de sa revente à un prix non inférieur à 12 cents, il est douteux que cette mesure soit mise en application, à moins d'une nécessité urgente. Le fait

que ce coton ne pèsera pas sur le marché au cours de cette campagne constitue déjà une garantie contre une dépréciation excessive des prix.

Tout cet ensemble de mesures qui ont caractère de loi renforce sensiblement la position du coton américain. Sans doute leur caractère artificiel leur enlève une grande partie de leur valeur, mais elles n'en influenceront pas moins les cours pour une période plus ou moins longue. Peu d'opérateurs seront enclins à vendre à découvert et de ce fait les contrats seront rares.

Avec les prix haussants le Sud a relâché un peu son mouvement de rétention, mais ses offres sont demeurées quand même modérées. Aussi longtemps que les producteurs maintiendront cette attitude, aucune baisse de grande envergure n'est à craindre. Reste à savoir si une accentuation de la hausse ne déterminera pas un courant d'offres plus libéral. Cette éventualité ne doit pas être exclue, d'autant plus que les perspectives de la consommation ne manifestent aucun signe d'amélioration substantielle.

Tout en croyant à la fermeté des cours, pour l'avenir immédiat du moins, nous sommes d'avis que la marge à la hausse n'est pas illimitée. On ne peut pas faire abstraction complète des éléments baissiers de la situation qui ne manqueront pas d'exercer leur influence en cas d'une avance trop rapide. D'ailleurs le but du Président Roosevelt n'est pas de lâcher la bride à la spéculation, mais de provoquer une révalorisation raisonnable des produits de la terre, de façon à assurer une rémunération équitable aux agriculteurs. Ce but est déjà atteint en partie, bien qu'une petite amélioration ultérieure soit probable.

## COTON EGYPTIEN

2 Mars 24 février

| Contrats Sakels:   |      |       |       |
|--------------------|------|-------|-------|
| Mars               | Tal. | 14.—  | 14.42 |
| Mai                | »    | 14.20 | 14.38 |
| Novembre           | »    | 14.47 | 14.90 |
| Contrats Giza 7:   |      |       |       |
| Mars               | »    | 13.23 | 13.74 |
| Mai                | »    | 13.29 | 13.77 |
| Novembre           | »    | 13.35 | 13.71 |
| Contrats Achmouni: |      |       |       |
| Avril              | »    | 10.79 | 11.18 |
| Juin               | »    | 10.73 | 11.09 |
| Octobre            | »    | 10.84 | 11.18 |

Une forte réaction a fait suite à la hausse de la semaine dernière, et malgré les tentatives de reprise, les cours perdent un terrain appré-

ciable sur la clôture de la huitaine précédente.

Divers facteurs ont provoqué ce fléchissement. D'abord la tenue moins ferme de l'américain. La réaction du marché directeur a été d'autant plus ressentie chez nous que la hausse du coton égyptien était uniquement basée sur les perspectives plus encourageantes du coton américain à la suite du vote du « Farm Bill ». D'autre part, le développement des arrivages, joint à des fixations plus nombreuses de l'intérieur, ont contribué à modérer l'enthousiasme haussier.

Enfin le peu d'empressement témoigné par le marché à prendre livraison des 2.500 cantars de contrats Giza 7 émis à la première filière de mars, s'est ajouté aux autres facteurs baissiers de la situation, en sorte que la clôture finale du marché se fit dans une at-

mospkère très terne.

En outre, il ne faut pas perdre de vue que la position technique de l'article a été affaiblie par l'élimination du découvert et par l'accumulation de positions haussières à la faveur de la récente avance des prix. Dans ces conditions, la continuation du mouvement de hausse ne pouvait se faire sans l'appui de l'industrie. Or, cet appui fut plutôt médiocre. Il y a bien eu une amélioration de la demande, mais elle n'a pas revêtu un caractère général et a été neutralisée par l'abondance des offres de l'intérieur.

Une des plus grandes déceptions de notre marché, c'est la faiblesse du débouché anglais. A mesure que les semaines passent, le déficit de nos exportations vers cet important centre textile s'élargit. Il est actuellement de plus de 400.000 cantars. A quoi tient ce ralentissement de la demande ? Aux conditions peu encourageantes de l'industrie textile au Lancashire. Il y a longtemps que les filateurs anglais se plaignent de la diminution des affaires, et de ce fait de nombreux métiers ont dû être arrêtés. Cette mesure a empêché un effondrement des prix des filés et des tissus, mais elle constitue une source d'inactivité pour le marché.

Bien que cette situation défavorable affecte surtout la section du coton américain, celle du coton égyptien y a également sa part, comme il résulte du chiffre même de nos exportations. Il est vrai que le stock de coton égyptien est tombé à un chiffre assez bas et qu'il a besoin d'être regarni, mais

à moins qu'une parité plus favorable des prix ne s'établisse avec l'américain, les filateurs anglais auront tendance à faire un usage croissant des cotons exotiques.

A la faveur de la hausse le mouvement de rétention de l'intérieur s'est sensiblement relâché. Pour les 5 jours ouvrables de la semaine les arrivages ont atteint 208.000 cantars. Il est probable que les arrivages se maintiendront à un rythme élevé, car malgré l'octroi d'un délai de 20 jours, il ne reste plus que 12 semaines avant la fin des égrenages.

Les exportations de la semaine, bien que satisfaisantes en elles-mêmes avec un total de 206.000 cantars, se comparent cependant défavorablement avec celles de l'année dernière. En attendant, le déficit des embarquements s'élargit de plus en plus et atteint actuellement près de 600.000 cantars. Voilà le véritable point noir de la situation.

En résumé, en dépit des facteurs boursiers de la situation nous ne croyons pas à un recul de grande envergure, pour la simple raison que le Gouvernement américain mettra tout en oeuvre pour empêcher au effondrement des cours et qu'il tâchera, au contraire, d'améliorer la base actuelle. Nous pouvons encore perdre du terrain sur l'écart avec l'américain, mais pas au delà d'une certaine limite, car toute contraction des écarts aura pour effet une expansion de la demande en coton égyptien.

### MARCHE DES DISPONIBLES

Le marché de Minet-el-Bassal a enregistré une diminution d'activité, la moyenne des ventes journalières ne dépassant guère 1500 balles. Il y a comme toujours une bonne demande sur les variétés courte soie et sur le Giza 7, mais les autres variétés continuent à être négligées.

Aucun changement appréciable sur les primes dont la tendance est cependant plus facile.

### GRAINE DE COTON

|       | 2 Mars    | 24 Février |
|-------|-----------|------------|
| Mars  | P.T. 56.9 | 58.3       |
| Avril | » 56.7    | 58.8       |
| Mai   | » 56.1    | 58.4       |
| Juin  | » 56.—    | 58.6       |

Après la fermeté des deux dernières semaines, le marché de la graine a esquissé un mouvement de repli en sympathie avec la faiblesse cotonnière. L'abondance des arrivages et les offres plus libérales de l'intérieur ont exercé une certaine pression sur les prix et provoqué quelques liquidations haussières.

L'article cependant demeure sain. La demande étrangère aussi bien que locale se maintient satisfaisante et les prix peuvent être considérés comme très modérés, en comparaison des autres matières oléagineuses. Si nos débouchés étaient plus variés et si nous ne devions pas compter presque exclusi-

vement sur l'Angleterre, il est certain que nous obtiendrions des prix plus élevés pour notre graine.

Il est vrai qu'un progrès a été réalisé cette année sous le rapport des débouchés, puisque nous avons réussi à placer 100.000 ardebs en dehors de l'Angleterre. C'est quelque chose, mais ce n'est pas suffisant. Il faut travailler énergiquement les autres débouchés, notamment l'Allemagne qui avant la guerre nous prenait près d'un million d'ardebs.

Aucune émission de graine n'a eu lieu à la première filière de Mars. Logiquement il ne devrait pas y en avoir, vu la prime dont bénéficient les disponibles sur les contrats. Cependant comme les livraisons se font sur la base d'une qualité moyenne (buona mercantile), il se pourrait que quelques émissions aient lieu en 2ème ou 3ème filière.

Quoi qu'il en soit, la marge à la baisse est très limitée. Tout recul des prix serait immédiatement mis à profit par l'industrie pour intensifier ses achats. Les exportations de la semaine ont atteint 101.000 ardebs, et le total depuis le début de la campagne s'élève à 2.305.000 ardebs, en excédent de 117.000 ardebs sur les chiffres de l'année précédente. Sous ce rapport la statistique de la graine est bien meilleure que celle du coton.

Quant à la consommation locale, tant à Alexandrie qu'à l'intérieur, elle se maintient à un niveau très satisfaisant.

## BOURSE DES MARCHANDISES D'ALEXANDRIE (Contrats)

| Livraisons                | 25/2/38 |       | 26/2/38 |       | 28/2/38 |       | 1/3/38 |       | 2/3/38 |       | 3/3/38               |    |
|---------------------------|---------|-------|---------|-------|---------|-------|--------|-------|--------|-------|----------------------|----|
|                           | O.      | C.    | O.      | C.    | O.      | C.    | O.     | C.    | O.     | C.    | O.                   | C. |
| <b>Sakellariidiz :</b>    |         |       |         |       |         |       |        |       |        |       |                      |    |
| Mars                      | 14.35   | 14.34 | 14.25   | 14.26 | 14.33   | 14.20 | 14.30  | 14.01 | 14.12  | 14.03 |                      |    |
| Mai                       | 14.60   | 14.50 | 14.40   | 14.45 | 14.48   | 14.40 | 14.40  | 14.30 | 14.28  | 14.21 |                      |    |
| Juillet                   | 14.73   | 14.64 | 14.62   | 14.58 | 14.52   | 14.47 | 14.52  | 14.41 | 14.35  | 14.31 |                      |    |
| Novembre                  | 14.91   | 14.83 | 14.75   | 14.67 | 14.75   | 14.60 | 14.66  | 14.64 | 14.47  | 14.50 |                      |    |
|                           |         |       |         |       |         |       |        |       |        |       | <b>Bourse fermée</b> |    |
| <b>Guiza 7 :</b>          |         |       |         |       |         |       |        |       |        |       |                      |    |
| Mars                      | 13.72   | 13.62 | 13.47   | 13.47 | 13.42   | 13.47 | 13.53  | 13.43 | 13.30  | 13.23 |                      |    |
| Mai                       | 13.78   | 13.68 | 13.55   | 13.54 | 13.53   | 13.55 | 13.60  | 13.54 | 13.38  | 13.30 |                      |    |
| Juillet                   | 13.77   | 13.66 | 13.54   | 13.47 | 13.48   | 13.52 | 13.54  | 13.54 | 13.36  | 13.32 |                      |    |
| Novembre                  | 13.73   | 13.60 | 13.52   | 13.51 | 13.46   | 13.50 | 13.57  | 13.52 | 13.36  | 13.36 |                      |    |
| <b>Achmouni :</b>         |         |       |         |       |         |       |        |       |        |       |                      |    |
| Avril                     | 11.17   | 11.04 | 10.94   | 10.90 | 10.93   | 10.92 | 10.98  | 10.95 | 10.84  | 10.81 |                      |    |
| Juin                      | 11.09   | 10.98 | 10.88   | 10.85 | 10.85   | 10.86 | 10.93  | 10.89 | 10.76  | 10.74 |                      |    |
| Octobre                   | 11.17   | 11.08 | 10.97   | 10.93 | 10.94   | 10.96 | 11.03  | 11.01 | 10.89  | 10.85 |                      |    |
| <b>Graines de Coton :</b> |         |       |         |       |         |       |        |       |        |       |                      |    |
| Mars                      | —       | 59.2  | —       | 58.1  | —       | 57.8  | —      | 58.—  | —      | 57.—  |                      |    |
| Avril                     | 58.2    | 58.9  | 58.5    | 57.7  | 58.1    | 57.5  | 58.1   | 57.6  | 57.—   | 56.8  |                      |    |
| Mai                       | 58.2    | 58.1  | 57.5    | 57.2  | 57.—    | 57.—  | 57.6   | 57.1  | 56.7   | 56.2  |                      |    |
| Juin                      | 58.2    | 58.2  | 57.5    | 57.4  | 57.2    | 57.2  | 57.1   | 57.1  | 56.1   | 56.2  |                      |    |
| Novembre                  | 60.2    | 60.6  | 60.4    | 59.9  | 60.3    | 59.9  | 60.5   | 60.1  | 59.1   | 59.1  |                      |    |

# COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

## BULLETIN HEBDOMADAIRE

Alexandrie, Mercredi à Midi le 2 Mars 1938

| COTON                          |              |         |           |         |                                          |         |            |        |         |         |           |              |
|--------------------------------|--------------|---------|-----------|---------|------------------------------------------|---------|------------|--------|---------|---------|-----------|--------------|
| Arrivages                      | EXPORTATIONS |         |           |         |                                          |         |            |        |         |         |           | STOCK        |
|                                | Angleterre   |         | Continent |         | Extrême-Orient,<br>Indes, Chine et Japon |         | Etats-Unis |        | TOTAL   |         | Cantars   |              |
|                                | Cantars      | Balles  | Cantars   | Balles  | Cantars                                  | Balles  | Cantars    | Balles | Cantars | Balles  |           |              |
| Semaine ...                    | 208.216      | 10.451  | 76.434    | 14.239  | 104.713                                  | 2.981   | 21.908     | 432    | 3.164   | 28.103  | 206.219   | 2.750.972 \$ |
| sem. 1937                      | 115.742      | 12.734  | 93.208    | 26.797  | 197.742                                  | 13.373  | 97.950     | 1.065  | 7.850   | 53.969  | 396.750   | 2.601.892 *  |
| " 1936                         | 122.951      | 4.200   | 30.741    | 9.196   | 67.533                                   | 2.261   | 16.697     | 1.920  | 14.034  | 17.597  | 129.005   | 2.369.398 †  |
| Dep. 1 <sup>er</sup> Sep. 1937 | 7.702.269    | 242.036 | 1.777.089 | 371.379 | 2.744.525                                | 89.377  | 659.852    | 16.525 | 121.286 | 719.317 | 5.302.752 | —            |
| Même époque 1936               | 8.011.940    | 286.481 | 2.094.610 | 321.962 | 2.377.389                                | 166.174 | 1.220.583  | 28.100 | 206.354 | 802.717 | 5.898.936 | —            |
| " 1935                         | 7.276.171    | 258.284 | 1.890.459 | 363.023 | 2.675.782                                | 82.641  | 608.830    | 23.798 | 174.410 | 727.746 | 5.349.481 | —            |

Y compris stock \$ au 1<sup>er</sup> Septembre 1937 Crs. 351.455 au 1<sup>er</sup> Sept. 1936 Crs. 488.888 † au 1<sup>er</sup> Sept. 1935 Crs. 442.708.  
 Consommation locale du 1<sup>er</sup> Septembre 1937 au 23 Février 1938, Achmouni Cantars 34.059, Zagora, 30.955 Divers 7.647.  
 Total Cantars 72.661 ; en outre Crs. 70.883 ont été réexpédiés à l'intérieur du pays. Ensemble 143.494 à déduire du stock.  
 Consommation à l'intérieur du pays du 1<sup>er</sup> Septembre 1937 au 23 Février 1938 Cantars 163.370.  
 N.B. En dehors des Exportations ci-dessus il a été exporté par d'autres ports 2.328 cantars.

|                                        | GRAINES DE COTON |              |           |           | TOURTEAUX    |           | HUILE de GRAINES de COTON |         |
|----------------------------------------|------------------|--------------|-----------|-----------|--------------|-----------|---------------------------|---------|
|                                        | Arrivages        | EXPORTATIONS |           |           | STOCK        | Arrivages | Export.                   | Export. |
|                                        |                  | Angleterre   | Continent | TOTAL     |              |           |                           |         |
| Ardebs                                 | Ardebs           | Ardebs       | Ardebs    | Ardebs    | Ardebs       | Tonnes    | Tonnes                    | Tonnes  |
| Cette semaine .....                    | 109.597          | 100.668      | —         | 100.668   | 1.065.849 \$ | 3.949     | 5.369                     | —       |
| Même semaine 1937 .....                | 58.527           | 60.347       | —         | 60.347    | 1.295.638 *  | 3.614     | 3.369                     | 752     |
| " 1936 .....                           | 57.760           | —            | —         | —         | 919.356 †    | 2.155     | 2.534                     | —       |
| Depuis 1 <sup>er</sup> Septembre 1937. | 3.324.280        | 2.205.686    | 39.561    | 2.305.247 | —            | 55.848    | 115.349                   | 1.859   |
| Même époque 1936 .....                 | 3.482.367        | 2.182.829    | 8.796     | 2.191.625 | —            | 46.161    | 112.624                   | 8.359   |
| " 1935 .....                           | 3.111.342        | 2.171.470    | 39.611    | 2.211.081 | —            | 55.138    | 105.578                   | —       |

Y compris Stock \$ au 1<sup>er</sup> Septembre 1937.-Ard. 46.816 \* au 1<sup>er</sup> Septembre 1936-Ard. 4.896 † au 1<sup>er</sup> Sept. 1935. Ard. 10.095.  
 Consommation locale du 1<sup>er</sup> Septembre 1937 au 23 Février 1938 environ Ard. 669.515 (\*) à déduire du stock.

Pour les Fèves, Orges, Blés, Lentilles, Maïs et Oignons. la consommation locale n'est connue respectivement que les 31 Mars et 30 Novembre.

|                                              | FÈVES     |        |              |           |        | ORGES  |           |         |        |
|----------------------------------------------|-----------|--------|--------------|-----------|--------|--------|-----------|---------|--------|
|                                              | Arrivages |        | EXPORTATIONS |           |        | STOCK  | Arrivages | Export. |        |
|                                              | Saïdi     | Béhéra | Angleterre   | Continent | TOTAL  |        |           |         | Ardebs |
| Ardebs                                       | Ardeb     | Ardebs | Ardebs       | Ardebs    | Ardebs | Ardebs | Ardebs    | Ardebs  |        |
| Cette semaine .....                          | 278       | 630    | —            | —         | —      | 63.714 | 13        | —       |        |
| Même semaine 1937 .....                      | 182       | 86     | —            | 38        | 88     | 71.273 | 1.091     | 1.362   |        |
| A partir du 1 <sup>er</sup> Avril 1937 ..... | 41.913    | 22.915 | 397          | 1.172     | 1.569  | —      | 117.624   | 117.703 |        |
| Même époque 1936 .....                       | 46.221    | 24.354 | —            | 1.504     | 1.504  | —      | 196.710   | 123.483 |        |
| Stocks au 1 <sup>er</sup> Avril 1937         | Ard.      | 455    |              |           |        | Ard.   | 21.613    |         |        |
| Stocks au 1 <sup>er</sup> Avril 1936         | Ard.      | 2.202  |              |           |        | Ard.   | 14.233    |         |        |

|                                              | BLÉS      |         |         | LENTILLES |         | MAÏS   |         | OIGNONS     |              |
|----------------------------------------------|-----------|---------|---------|-----------|---------|--------|---------|-------------|--------------|
|                                              | Arrivages |         |         | Arriv.    | Export. | Arriv. | Export. | Arrivages   | Export.      |
|                                              | Saïdi     | Béhéra  | Export. |           |         |        |         |             |              |
| Ardebs                                       | Ardebs    | Ardebs  | Ardebs  | Ardebs    | Ardebs  | Ardebs | Ardebs  | Crs. 108 Ok | Crs. 108 Ok. |
| Cette semaine .....                          | 9.518     | 1.894   | —       | 140       | 3       | 218    | 358     | 25.012      | 7.600        |
| Même semaine 1937 .....                      | 9.467     | 4.603   | 91      | 120       | 45      | 2.709  | 1.455   | 8.927       | —            |
| A partir du 1 <sup>er</sup> Avril 1937 ..... | 859.083   | 392.342 | 123.281 | 16.067    | 1.449   | 24.036 | 1.188   | 8.321       | 6.643        |
| Même époque 1936 .....                       | 726.069   | 438.538 | 3.784   | 15.311    | 481     | 72.395 | 43.626  | 6.659       | —            |

Stocks au 1<sup>er</sup> Avril 1937 Ard. 7.075 Ard. 243 au 1<sup>er</sup> Déc. 1937 Ard. — au 1<sup>er</sup> Mars 1938 Crs. —  
 Stocks au 1<sup>er</sup> Avril 1936 Ard. 9.894 Ard. 1.025 au 1<sup>er</sup> Déc. 1936 Ard. — au 1<sup>er</sup> Mars 1937 Crs. —  
 N.B. L'année pour les Blés et les Lentilles commence le 1<sup>er</sup> Avril, pour les Maïs le 1<sup>er</sup> Déc. pour les Oignons le 1<sup>er</sup> Mars

# REVUE DU MARCHÉ DE GROS

Le 4 mars 1938.

Les marchés dirigeants furent plus fermes et les prix enregistrèrent une certaine plus-value, particulièrement en ce qui concerne le sucre.

Notre place reste ferme, les prix ne subissant pas de changement.

## FARINES ET BLES

La cote à Chicago clôture à 93 5/8 cents contre 92 5/8 la semaine dernière. Liverpool termine à sh. 7/5 3/8 contre sh. 7/5.

Les stocks visibles de blé aux Etats-Unis et au Canada, suivant des statistiques du Produce Exchange, s'élevèrent à 119.471.000 boisseaux, en régression de 4.620.000 boisseaux sur les précédentes évaluations.

D'après une statistique de la «Commission Nacional de Granos y Elevadores», 4 millions 110.000 tonnes de blé ont été exportées de l'Argentine entre le 1er décembre 1936 et le 30 novembre 1937. Le principal acheteur a été le Brésil avec 913.000 tonnes, en deuxième lieu l'Italie avec 809.500 tonnes et puis le Royaume-Uni avec 872.500 tonnes.

\* \* \*

Les prix locaux de la farine étrangère n'ont pas subi de changement.

La farine australienne non dédouanée cote Lst. 12.-/-. La marchandise dédouanée vaut Lst. 10.12/6, plus des droits de douane de P.T. 1090.

La farine américaine non dédouanée cote Lst. 12.2/6 pour le Gold Medal et Lst. 16.7/6 pour le Northern King. La marchandise dédouanée vaut P.T. 180 et 181, respectivement pour les deux qualités.

Le stock de farines dans les Bonded d'Alexandrie est de 7.733 sacs contre 7.355 sacs de la semaine dernière. Celui de Port-Saïd est de 4.24 sacs contre 5.350.

\* \* \*

Après une nouvelle hausse de P.T. 4-5 par ardeb enregistrée au début de la semaine et qui nous fit approcher les P.T. 180, une certaine détente s'est produite par la suite sur le marché, sous l'effet de la déclaration de notre Ministre des Finances, concernant la prétendue insuffisance de la récolte et à la suite de l'ordre donné à la Banque de Crédit Agricole d'avoir à liquider les stocks sans retard. Le recul est de P.T. 5-6 par ardeb, mais nous sommes toujours aux environs de P.T. 70.

Les gros arrivages de la semaine ne pouvaient avoir aucun effet sur les prix, car il s'agissait, pour la plupart, de blé acheté directement par les meuniers aux commerçants de l'intérieur entre les mains de qui se trouve ce qui reste à peu près de la récolte. En voulant soutenir les prix

par le moyen des avances, aux conditions surtout auxquelles ces avances sont accordées, le Gouvernement n'a fait que faciliter l'accaparement. Pourquoi permet-on aux commerçants de laisser leur blé auprès de la Banque pendant 9-10 mois et de venir après cela terroriser le marché sans avoir même payé ce blé.

Il nous semble que deux solutions se présentent aujourd'hui au Gouvernement pour résoudre la crise. Acheter lui-même du blé et le revendre aux minoteries à un prix inférieur en leur fixant le prix de vente de la farine aux boulangers ou bien importer une certaine quantité de blé d'Australie. Trois mois nous séparent encore de la nouvelle récolte et ce n'est pas peu.

Les envois de l'intérieur se sont élevés à 39.345 ardebs et les derniers prix pratiqués sont P.T. 168-170 pour le Hindi Saïdi moyen, P.T. 164-165 pour le Baladi Saïdi, P.T. 166 pour le Hindi Béhéri et P.T. 162 pour le Baladi Béhéri.

## SUCRES

A New-York, la cote a repris d'une façon satisfaisante, clôturant à 224 cents contre 221. A Londres, elle termine à sh. 5/5 1/2 contre 5/3 3/4.

\* \* \*

La persistante accalmie dans les affaires et une tendance fléchissante des prix ont été les traits caractéristiques de la semaine qui s'achève. Les cotations plus basses de Java n'étaient pas faites pour ranimer le sentiment du marché à un moment où la demande de sucre disponible laisse beaucoup à désirer. Les quelques centaines de tonnes sorties des Bonded de Port-Saïd sont allées s'ajouter aux stocks de la Syrie et de la Palestine de sorte que la situation ne s'améliore pas beaucoup. Il faudra donc attendre que ces marchés soient suffisamment allégés de leurs approvisionnements actuels. Le sucre flottant ou à expédier ne représente que des quantités de peu d'importance qui ne peuvent pas influencer notre place, pourvu que l'origine ne continue pas à baisser son prix. Elle offre maintenant le chargement mars-avril à Lst. 6 1/2 la tonne cif Port-Saïd.

Les nouvelles affaires en marchandise prompt pour le transit comportent divers petits lots pour les ports avoisinants et ces ventes ont été effectuées à des prix variant entre Lst. 6 3/4—7 la tonne franco Bonded Port-Saïd.

Le marché du sucre égyptien pour la consommation a été assez actif, mais si les prix du gros sont respectés, il est par contre excessivement difficile de trouver, pour le détail, des vendeurs aux prix fixés par le nouveau tarif. Ils demandent 5 millièmes par ocque en plus. On sait que le prix du granulé-raffiné est P.T. 240 par

sac de 80 ocques, celui du concassé P.T. 224 par sac de 64 ocques et des tablettes P.T. 80 par caisse de 20 ocques.

## RIZ

Le marché continue à se ressentir de l'insuffisance de la demande, qui fut la cause de nouveaux reculs enregistrés au cours de la semaine qui vient de finir. Le riz glacé baisse à P.T. 124, le Mamsouh à P.T. 116 et le Cargo à P.T. 104 par sac de 100 kilos. Cette dernière qualité a été traitée en quantités très modérées pour Haïfa, tandis que le riz glacé est l'objet d'une très faible demande pour l'exportation. La demande de riz Mamsouh pour la consommation a été un peu meilleure et les échanges sur place plus nombreux, cette semaine, ont contribué au soutien du prix de cette qualité.

Dans le marché du riz non décortiqué il n'y a presque pas de changements à signaler. On parle de P.T. 700—710 par dariba, mais les affaires sont nulles.

Les cotations pour le riz de Rangoon n'ont pas varié. Le chargement mars est offert à Lst. 8 1/8 la tonne cif. Port-Saïd. Le disponible vaut Lst. 9 1/2 franco Bonded. Le riz cargo est coté Lst. 6 1/2 la tonne cif Port-Saïd.

## SACS VIDES

Le marché des sacs n'a offert rien de saillant, à l'exception d'une très légère reprise sur les cotations de la semaine dernière et pour quelques genres seulement.

Pour les sacs à coton, expédition juillet-août, Calcutta a fluctué entre 77/6 et 78/- les 100 sacs cif Suez, ce qui correspond à P.T. 4 13/40 douane payée, prix du contrat août-septembre faculté acheteurs.

Le ton du marché est plutôt soutenu et s'il y a peu d'acheteurs en ce moment, les vendeurs sont aussi assez réservés.

Les sacs à oignons sont en hausse à 47 paras le sac, franco Bonded Suez. C'est le seul article donnant un certain mouvement sur le marché des sacs. Une amélioration de son prix n'est pas improbable.

Les autres spécialités sont peu demandées, mais se maintiennent aux mêmes prix qui sont les suivants :

| Sacs      | Charg. | Disp.   |
|-----------|--------|---------|
| lbs.      |        | P.T.    |
| 2 1/4     | 39/9   | 2 11/40 |
| 2 1/2     | 45/6   | 2 26/40 |
| 3 1/4     | 61/—   | 3 20/40 |
| 5         | 89/6   | 5 5/40  |
| 5 (extra) | 95/—   | 5 19/40 |

Le stock de sacs divers dans les Bonded de Port-Saïd est de 3.222 b. contre 3.053 balles de la semaine dernière.

## Procès en cours

**Société Anonyme des Tramways du Caire.** — 5 mars 1938 : Débats dev. le Trib. de Comm. du Caire, sur l'action intentée par Victor Rossetto, tendant au paiement en francs égyptiens, tarifiés à P.T. 3.8575 le franc, des coupons et obligations de 4% de la dite Société dont il est porteur.

**Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez.** — 7 avril 1938 : Débats en appel, dev. la 2<sup>me</sup> Ch. de la Cour, sur l'appel interjeté par le Crédit Alexandrin — porteur d'une part de fond de ladite Soc. — du jug. rendu le 3 janvier 1938, par la 1<sup>ère</sup> Ch. du Trib. Civil du Caire, disant pour droit que le franc des oblig. 3 et 5% de la dite Cie est le franc 20<sup>me</sup> partie du louis d'or, d'un poids d'or de 10/31<sup>mes</sup> de gramme, au titre de 900/1000 de fin.

**Land Bank of Egypt.** — 5 mars 1938 : Débats dev. le Trib. Civ. d'Alex. (1<sup>re</sup> Ch.), sur l'action intentée par G. Moraitinis et d'autres actionnaires, tendant à faire défense au dit Etablissement de se libérer autrement qu'en francs dépréciés du coupon de ses obligations 4 1/2%.

\* \* \*

— 5 mars 1938 : Débats dev. le Trib. Civ. d'Alex. (1<sup>re</sup> Ch.), sur l'action intentée par L. Savignoni et G. Campos, tendant au paiement en francs français, tels que définis par la Loi du 25/6/28, au poids d'or de 65,5 millig., au titre de 900 mill. d'or fin pour un franc, du coupon et des obligations 4 1/2% dudit Etablissement.

## CARNET DE L'ACTIONNAIRE

### ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES

Mercredi 9 mars 1938

**Anglo-Continental Cotton Cy.** — Ass. Gén. Extr. à 5 h. p.m., à Alexandrie, au siège social, 14 rue Sésostris.

Lundi 14 mars 1938

**S.A. des Presses Libres Egyptiennes.** — Ass. Gén. Extr. au Siège de la Société, 6, rue Chérif pacha, Alexandrie, à 5 h. p.m.

### ASSEMBLEES ORDINAIRES

Lundi 7 mars 1938

**Société Anonyme Immobilière d'Alexandrie (en liq.).** — Ass. Gén. Ord. à midi, à Alexandrie, au siège de la Banque d'Athènes.

Mercredi 9 mars 1938

**Société Anonyme de Wadi Kom-Ombo.** — Ass. Gén. Ord. à 4 h. p.m. au siège social, 45, rue Kasr el Nil.

Jeudi 10 mars 1938

**National Bank of Egypt.** — Ass. Gén. Ord. à 4 h. p.m., au Caire, au siège social, rue Kasr El Nil.

Lundi 14 mars 1938

**The Menzaleh Canal & Navigation Cy.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 26, rue Manakh, Le Caire, à 3 h. p.m.

Mercredi 16 mars 1938

**Alexandria Central Building Cy.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 6, rue de l'Ancienne Bourse, Alexandrie, à 11 h. a.m.

Jeudi 17 mars 1938

**Société générale d'Electricité et de Mécanique.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 36, rue Fouad 1<sup>er</sup>, Alexandrie, à 11 h. a.m.

Vendredi, 18 mars 1938

**S.A. des Eaux du Caire.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, à Boulac, Le Caire, à 3 h. 30 p.m.

**Compagnie Frigorifique d'Egypte.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, à Boulac, Le Caire, à 4 h. p.m.

Samedi 19 mars 1938

**S.A. de l'Immeuble de la Bourse du Caire.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, rue Chérifein, Le Caire, à 11 h. 30 a.m.

Lundi 21 mars 1938

**The Gharbieh Land Cy.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 15, rue Kasr el Nil, Le Caire, à 5 h. p.m.

**The Anglo-Egyptian Land Allotment Cy.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 25, rue Aboul Sebaa, Le Caire, à 3 h. p.m.

**The Cairo Land & Financial Cy.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société 23, rue Aboul Sebaa, Le Caire, à 4 h. p.m.

**L'Union Foncière d'Egypte.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, rue Aboul Sebaa, Le Caire, à 5 h. p.m.

Mardi 22 mars 1938

**The Cairo Suburban Building Lands Cy.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 2, rue Maarouf, Le Caire, à 11 h. 30 a.m.

Vendredi 25 mars 1938

**The Clothing & Equipment Cy. of Egypt.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, à Choubrah, Le Caire, à 11 h. a.m.

Jeudi 31 mars 1938

**Land Bank of Egypt.** — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, Rue Stamboul, Alexandrie, à 4 h. p.m.

\* \* \*

### NATIONAL BANK OF EGYPT

#### Avis

MM. les Actionnaires de la National Bank of Egypte sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le jeudi, 10 mars 1938, à 4 heures p.m., au Siège Social au Caire.

## ORDRE DU JOUR

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapport des Censeurs.

Approbation des Comptes de l'Exercice clos le 31 décembre 1937.

Fixation du Dividende.

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

Election des Censeurs pour l'Exercice 1938 et fixation de leur indemnité.

Tout Actionnaire possédant au moins vingt actions a droit de prendre part à l'Assemblée, à condition de déposer ses actions dans un des lieux ci-après désignés, où il lui sera délivrée une carte d'admission ou un pouvoir :

En Egypte, au plus tard le 5 mars, 1938 Au Caire et à Alexandrie, à la National Bank of Egypt et dans les principaux établissements de banque. En province, aux agences de la National Bank of Egypt.

Au Soudan, au plus tard le 28 février 1938.

En Europe, au plus tard le 26 février 1938. A Londres, à l'agence de la National Bank of Egypt, 6 et 7, King William Street, E.C. 4.

A Paris, dans les bureaux de la Société Marseillaise de Crédit Industriel, Commercial et de Dépôts et du Crédit Lyonnais.

En Italie, dans les bureaux de la Banca Commerciale Italiana, du Credito Italiano et du Banco di Roma.

Le Gouverneur,

\* \* \*

### L'UNION FONCIERE D'EGYPTE

#### Avis de Convocation

Messieurs les Actionnaires de l'Union Foncière d'Egypte sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le lundi 21 mars 1938, à 5 h. de relevée, au Siège de la Société au Caire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- 1.) Compte rendu de l'Exercice.
- 2.) Rapport du Censeur.
- 3.) Approbation du Bilan et du Compte «Profits et Pertes».
- 4.) Fixation du dividende.
- 5.) Election d'Administrateurs.
- 6.) Indemnités et jetons de présence des Administrateurs.
- 7.) Election du Censeur et détermination de son allocation.

Il est rappelé à Messieurs les Actionnaires que pour prendre part aux délibérations de l'Assemblée, il faut être propriétaire de 5 actions au moins, lesquelles doivent être bloquées suivant certificat produit à l'Assemblée : 1o.) En Angleterre et en France dans un établissement bancaire ; 2o.) En Egypte 3 jours francs avant l'Assemblée dans un établissement bancaire du Caire ou d'Alexandrie.

Le Conseil d'Administration.